



VOLUME I

Document de synthèse

études préalables 2002-2006

*Identité des paysages,
Valeur patrimoniale du site,
Etude socio-économique,
Etude de fréquentation,
Périmètre et stratégie d'aménagement*
Mai 2006

MAITRISE D'OUVRAGE

Syndicat Mixte Pour l'Aménagement de la Côte Picarde - S.M.A.C.O.P.I. ABBEVILLE

Les documents de synthèse volume I et volume II ont été réalisés en 2006 par l'Atelier de l'île - Paysagistes, sur la base des études préalables réalisées entre 2002 et 2005 par l'équipe suivante:

*ATELIER DE L'ÎLE, B. Cavalié, Paysagiste DPLG - Mandataire
Chargée d'étude : Isabelle Otto, Paysagiste DPLG -*

ARIETUR, Nicolas Huret, Architecte Paysagiste

ALFA, Pascal Desfossez, Bénédicte Lefèvre, Ecologues

APT, Pascal Thérain, Ingénierie touristique

*Illustrations : Atelier de l'île - Arietur- Alfa
Photos aériennes obliques : SMACOPI*

SUPPORT CARTOGRAPHIQUE : cartes IGN 1:25 000 - ORTHOLITTORAL 2000



*Etude réalisée grâce au soutien financier du Conseil général de la Somme,
du Conseil régional de Picardie et de la DIREN Picardie.*



Sommaire

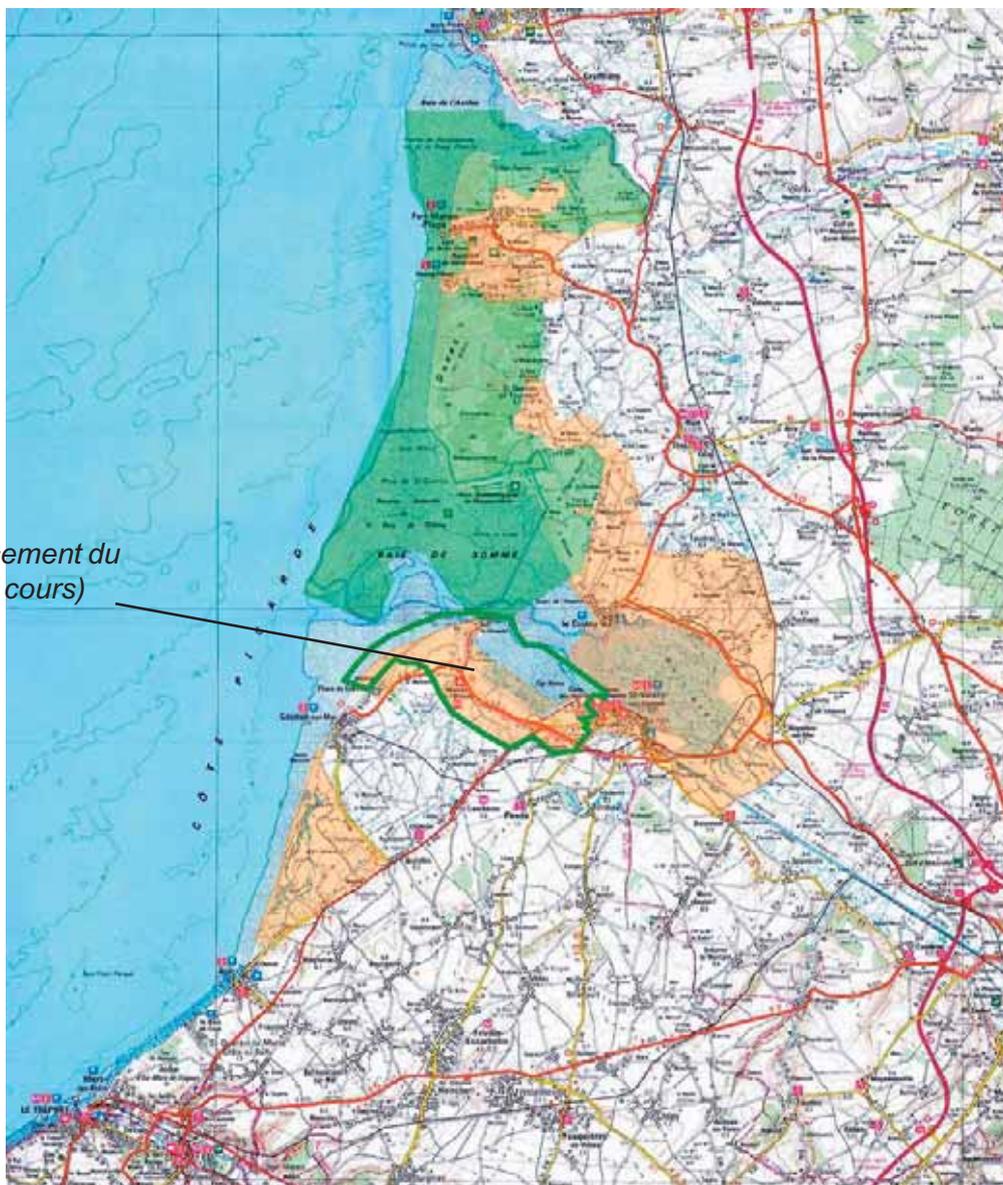
PRÉAMBULE

I - DIAGNOSTIC PAYSAGER	P 7
UN TERRITOIRE CONQUIS ET ANTHROPIsé DEPUIS DES SIÈCLES :	
VALEUR HISTORIQUE	P 9
LES GRANDS ENSEMBLES IDENTITAIRES	P 11
PATRIMOINE NATUREL : VALEUR ÉCOLOGIQUE	P 17
PATRIMOINE BÂTI : VALEURS URBAINES ET ARCHITECTURALES	P 21
II - DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE ET FREQUENTATION TOURISTIQUE	P 27
<i>DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE</i>	
UN TERRITOIRE : DES HOMMES	P 29
UN TERRITOIRE : DES ACTIVITÉS	P 31
<i>ETUDE DE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE</i>	
PRINCIPALES DONNÉES QUANTITATIVES	P 43
LE PORTRAIT DES VISITEURS	P 44
LES COMPORTEMENTS, LES MOTIVATIONS ET LES APPRÉCIATIONS DES VISITEURS	P 46
CONCLUSION: LES CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU DÉVELOPPEMENT	P 48
III - UN GRAND PÉRIMÈTRE PERTINENT POUR L'OGS	P 53
UN GRAND PÉRIMÈTRE PERTINENT EN TERMES D'IMAGE ET D'IDENTITÉ ... MAIS DÉJÀ MIS EN PÉRIL	P 55
UN GRAND PÉRIMÈTRE PERTINENT ... POUR LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE D' ACTIONS	P 57
IV- UNE STRATEGIE D' ACTIONS A L'ECHELLE DU GS	P 59
INTRODUCTION : ENJEUX ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA BAIE DE SOMME	P 61
UNE STRATÉGIE D' ACTION DÉCLINÉE EN 3 AXES OPÉRATIONNELS	P 63

CONCLUSION

Périmètre des sites classés et inscrits (ou en cours) sur le territoire

procédure de classement du
sud de la Baie (en cours)



site classé



site inscrit





Préambule

Pourquoi une Opération Grand Site de France® en Baie de Somme ?

Pour la majorité des visiteurs, la Baie de Somme est associée aujourd'hui à l'image d'une "nature préservée, valeur indisutable qui a fait l'objet d'importantes protections patrimoniales (site classé, site inscrit, réserve naturelle, site RAMSAR, réseau Natura 2000, etc.).

Aujourd'hui, un accès aisé au littoral picard et à la baie plus particulièrement (autoroute A16, tunnel sous la Manche...) couplé à l'engouement grandissant pour les espaces naturels induisent une hausse de la fréquentation touristique et des pressions urbaines qui mettent en péril l'équilibre d'un territoire fragile, en perpétuel mouvement.

L'Opération Grand Site Baie de Somme a une double mission :

- concilier, dans le cadre d'un projet global, le maintien de la qualité du site dans ses composantes paysagères, environnementales, sociales, etc. avec la fréquentation touristique,
- faire en sorte que les mesures adoptées bénéficient au développement durable.

L'Opération Grand Site accompagne d'autres études et procédures en cours sur le secteur:

- *procédure de classement du sud de la baie,*
- *démarche de Gestion Intégrée des Zones Côtières*

Objectif de ce document

Ce document (Volume I) a pour vocation de synthétiser les données majeures résultant de quatre années de collaboration avec le SMACOPI et la DIREN dans le cadre des études préalables à la mise en place de l'*Opération Grand Site*. Les différentes étapes de cette mission d'étude ont donné lieu à la production de divers documents exhaustifs :

- *Valeur patrimoniale du site*, février 2003
- *Identité des paysages*, février 2003
- *Le contexte socio-économique et Enquête de fréquentation touristique*, juin 2003
- *Définition du périmètre Grand Site Baie de Somme*, octobre 2003
- *Parti d'aménagement : définition de la stratégie*, décembre 2003
- *Programme d'actions complet*, mai 2004

Le présent document (Volume I) fait la synthèse des points majeurs figurant dans ces documents préalables.

Le programme d'actions prioritaires (Volume II) joint au présent document met en relief, au vu des enjeux majeurs identifiés et de la stratégie d'action retenue, les actions qu'il va s'agir de mener prioritairement dans les cinq prochaines années.



CHAPITRE I

Diagnostic paysager

des paysages remarquables ,
des milieux naturels
exceptionnels,
sur un territoire façonné par
l'homme

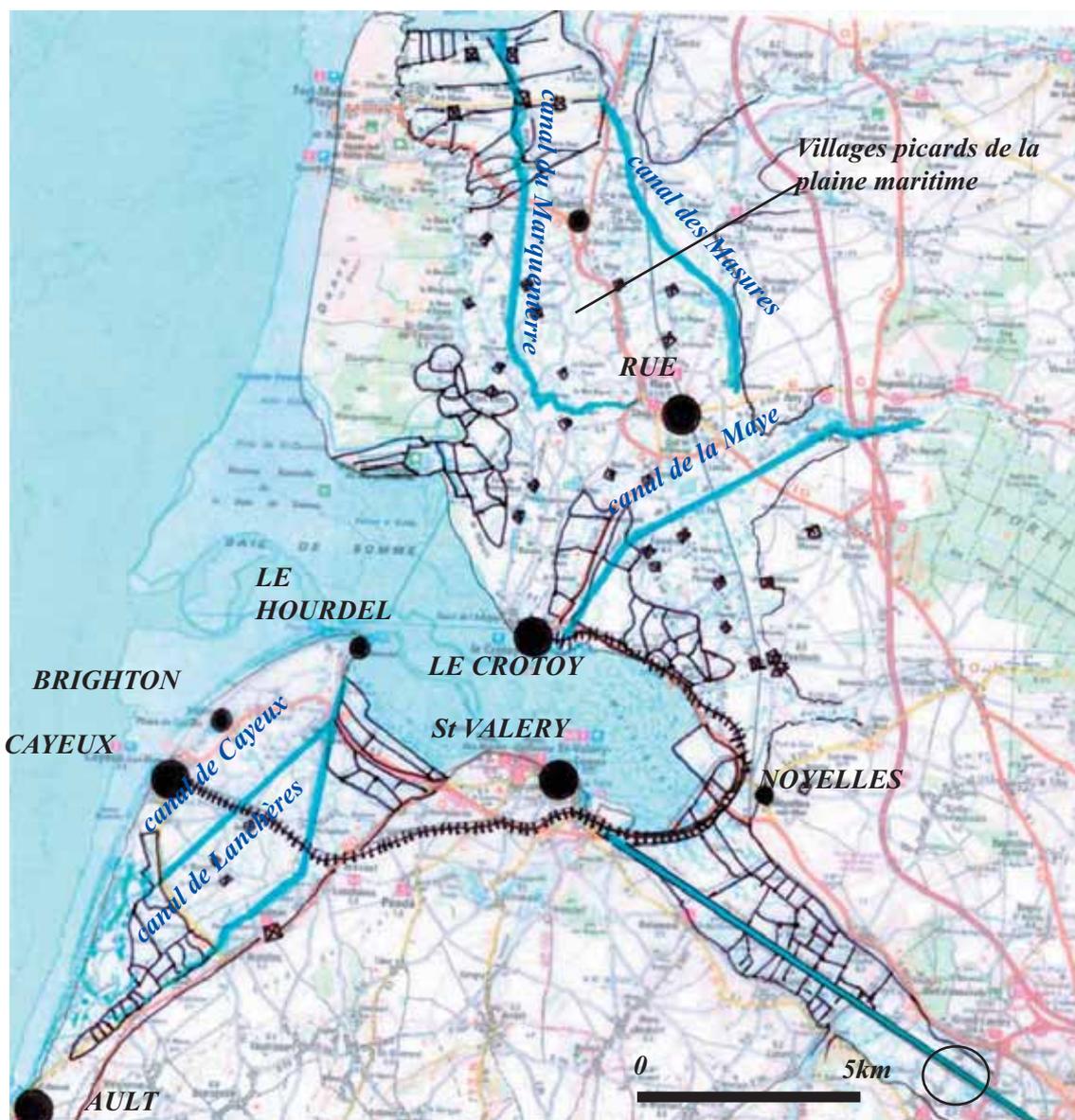
*Synthèse établie à partir du document original
réalisé par l'Atelier de l'Île
VALEUR PATRIMONIALE
IDENTITÉ DES PAYSAGES
février 2003*

A l'exception notable du massif du Marquenterre, la plus grande partie du territoire est très finement structurée par un maillage de traces, très peu visibles dans le paysage, qui racontent la conquête de ces terres par l'homme.



Reclôtures construites dès le XI^e siècle jusqu'au XIX^e siècle.

Il est toujours difficile de distinguer les reclôtures anciennes dans le paysage actuel, tant certaines se sont fondues dans le site.



La longue conquête des "terres gorgées d'eau"

Le paysage actuel est le résultat d'une somme de travaux entrepris dès le XI^e siècle pour maîtriser les éléments hostiles du lieu : marais, zones inondables, intrusion de la mer, platitude des terrains empêchant l'évacuation aisée de l'eau.



le canal de la Somme

I - Un territoire conquis et anthropisé depuis des siècles



Carte de Cassini, extrait
l'estuaire de la Somme en 1758



Bas-Champs du Marquenterre



Les espaces de renclôtures



Bas-Champs de Cayeux



Canal de la Maye

La plaine maritime picarde est un lieu particulièrement bas et gorgé d'eau, né de l'accumulation des sédiments marins grâce aux mouvements des cordons littoraux.

À l'origine, ces terres étaient constituées de marais et d'espaces délaissés par la mer : elles seront transformées au cours des siècles en zones cultivables ou en pâturages par un processus de construction de renclôtures (endiguements) et de drainage, dont les techniques ont évolué au cours du temps.

Les Bas-Champs sont les espaces cultivés/pâturés de la plaine maritime avec une distinction :

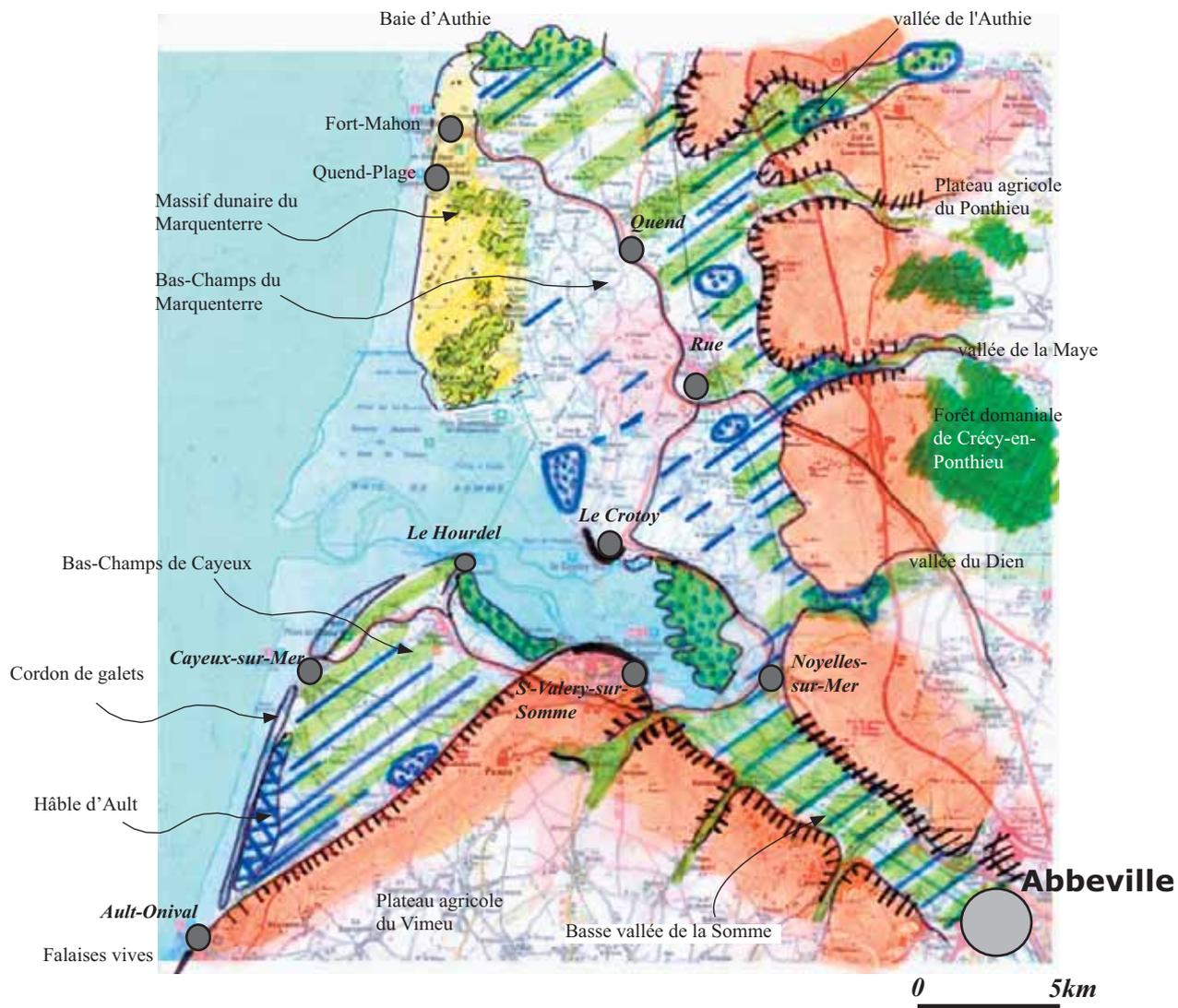
- au Nord, les Bas-Champs du Marquenterre ou Froises, plus bocagers et plus humides.
- au Sud, les Bas-Champs de Cayeux, plus ouverts.

Dans cette volonté de mettre à l'abri les Bas-Champs des hautes eaux, pour les exploiter, on découvre un maillage hiérarchisé de drainage composés de fossés, de canaux, sinueux ou rectilignes, qui rejettent les eaux dans la mer.

La Basse Vallée de la Somme fait partie de cette stratégie de conquête de terres agricoles sur un milieu marécageux.

Ces paysages ne se perçoivent qu'à pied, et participent fortement à la valeur historique des paysages agricoles des Bas-Champs et des renclôtures.

Carte synthétique d'identification des grands ensembles identitaires



Mollière



Massif dunaire



Plateau crayeux et falaise morte



Secteur agricole Bas Champs



Petites vallées sèches ou alluviales, perpendiculaires à la falaise morte et à la vallée de la Somme



Massif boisé



Marais

II - Les grands ensembles identitaires

La Baie de Somme et son territoire plus élargi, c'est-à-dire la plaine maritime picarde, de la Baie d'Authie aux falaises vives d'Ault-Onival, ainsi que la basse vallée de la Somme entre St Valery-sur-Somme et Abbeville, se déclinent en une multitude de micro territoires naturels et agricoles de grand intérêt paysager, tous conquis sur la mer au fil des siècles.

Les distinctions paysagères se calquent systématiquement sur les grandes séparations géomorphologiques. L'agriculture d'openfield domine le plateau crayeux qui surplombe le triangle de la plaine picarde, ancien estuaire de la Somme.

On distingue :

- le Nord de la Baie et le territoire du Marquenterre. Dominante Sable.
- le Sud de la Baie et le territoire de Cayeux. Dominante Galets.
- la ligne de l'ancien rivage correspondant au rebord du plateau crayeux, ou falaise morte.
- la basse vallée de la Somme, également de grand intérêt écologique et paysager qui relie la Baie à Abbeville.
- au coeur de la Baie, les mollières ou prés salés.

La particularité et la richesse de chaque ensemble tiennent en grande partie à l'importance de l'élément "eau": libre, salée ou douce ; en marais, artificiellement dessinée en mare de chasse, canalisée en canaux et fossés.

Cette relation intime à l'eau engendre des modes d'agriculture spécifiques à ces terres "poldérisées", mais elle appelle également le développement d'une flore dont les séries se succèdent selon la teneur hygrométrique du sol et selon le degré de salinité. L'agriculture dans la plaine se traduit par l'appellation «Bas-Champs» (dans son sens restreint).



La Baie de Somme



Le cordon de galets entre Cayeux et Ault



Le Hâble d'Ault



Les mollières



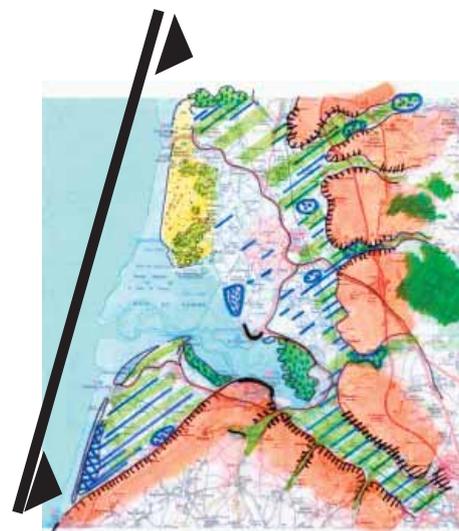
La falaise de craie entre Ault-Onival et Mers



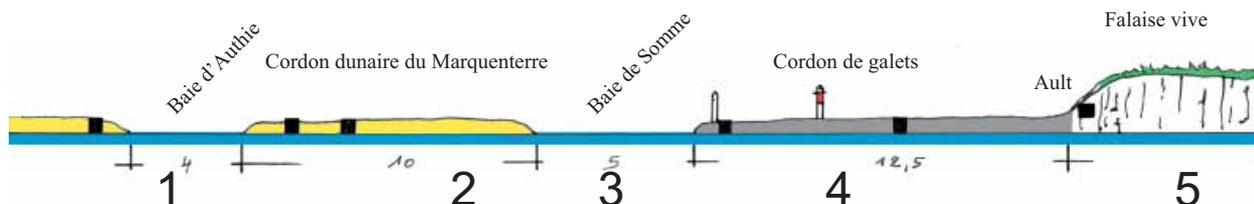
La Baie de Somme

les grands ensembles identitaires

Coupe simplifiée sur la façade littorale



Plan de repérage de la coupe schématique



Deux cordons littoraux composent les deux entités les plus symboliques et emblématiques de la plaine maritime picarde autour de la Baie

Nous traduisons à travers cette élévation schématique, l'importance de la géographie dans l'identité du territoire de la Baie.

La Baie est en effet encadrée par deux cordons littoraux, quasi symétriques :

- au Nord celui en sable : le massif dunaire du Marquenterre
- au Sud celui de galets.

Le sable provient de l'estran sableux et s'est accumulé par le travail de la mer et du vent.

Les galets proviennent des silex issus de la désagrégation des falaises des côtes normandes et picardes plus au Sud.

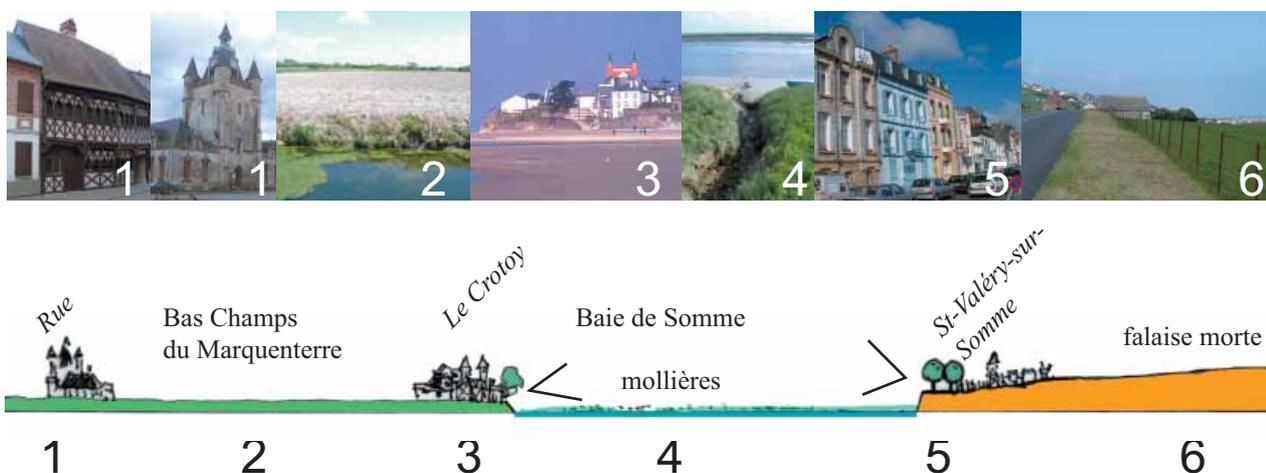
Le cordon littoral Nord, est lui-même délimité par la Baie d'Authie au Nord et par la Baie de Somme au Sud.

Le cordon littoral Sud, est lui aussi arrêté par la Baie de Somme au Nord et les falaises vives de craie de la Côte picarde au Sud, qui s'étendent jusqu'à la vallée de la Bresle (Mers-les-Bains).



Plan de repérage de la coupe schématique

Coupe simplifiée de l'intérieur de la Baie les deux ports face à face



Les Bas-Champs du Marquenterre et de Cayeux

A l'abri des cordons dunaires, et arrêté par l'ancienne ligne de rivage surélevée, le processus de colmatage par des dépôts marins a formé des terrains à base de vase.

Par accumulation et par engraissement de sédiments, une zone plate et marécageuse s'est développée au Nord et au Sud de l'estuaire (les futurs bas-champs).

Ces terrains, ont commencé à être assainis par les hommes dès le Moyen-Age pour y développer l'agriculture et maintenir l'existence des villages.

L'estuaire

C'est un horizon très vaste, avec une multiplicité de canaux sur toute sa largeur qui baigne dans le substrat vaseux.

Des peuplements pionniers de végétaux sont dominés par les salicornes et la spartine. Une grande quantité d'oiseaux peuple le sol et les airs. Enfin, des prairies à obione et puccinelle forment les prés salés ou mollières.

Les vasières nourrissent canards et petits échassiers.

Ainsi, réserve de chasse maritime depuis 1973, réserve naturelle depuis 1994, la Baie de Somme possède un rôle international, reconnu depuis le 18^{ème} siècle, comme halte migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux qui transitent également par le Parc ornithologique du Marquenterre.

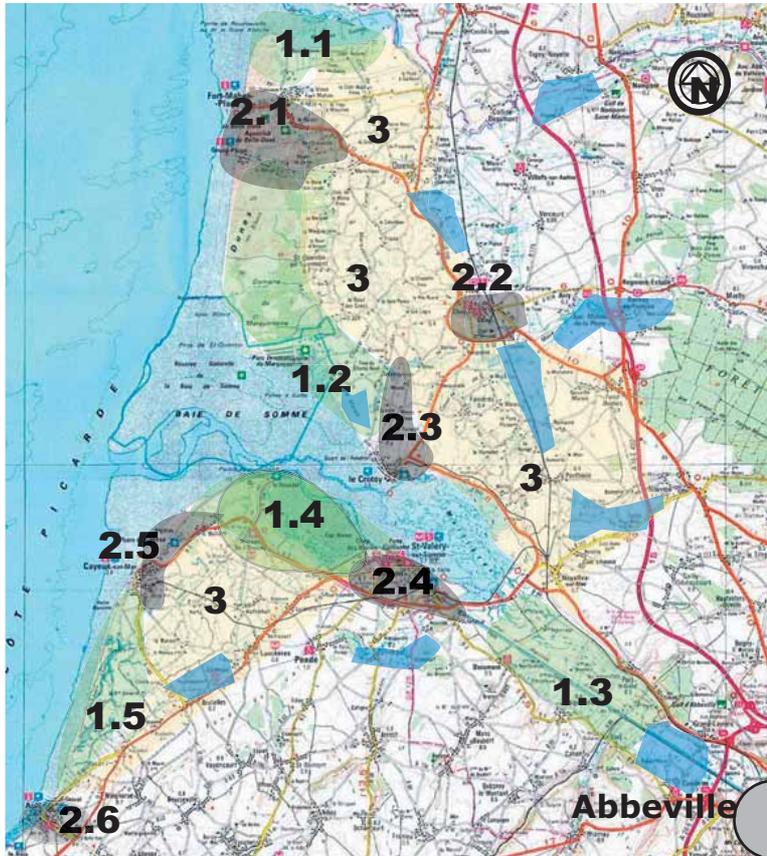
65% de l'avifaune européenne a pu ainsi être observée sur le site: l'Oie des moissons, le Tadorne de Belon, l'Huïtrier Pie...

Carte des structures fondamentales des paysages de la Baie de Somme



	Falaise morte (ancienne ligne de rivage)		Canal de la Somme
	Cordon littoral		Train Paris-Boulogne-sur-Mer
	Dunes du Marquenterre		Petit train touristique de la Baie
	Falaise vive (entre Ault et Mers)		Village de la plaine maritime
	Maillage d'eau : le réseau de canaux, fossés, ruisseaux, mare		Village de la falaise morte
	Maillage bocager, plus ou moins serré avec réseau de fossés et canaux		Village du plateau
			Station balnéaire dont le développement urbain débute dans les années 50
			Station balnéaire ancienne (développement fin XIX ^e et début XX ^e siècles)
			Port du Hourdel
			Village "seuil" de la Baie de Somme

Une mosaïque de sous-ensembles paysagers



Dans les sous-ensembles paysagers, on peut distinguer :

Secteur 1 : PAYSAGES NATURELS

- 1.1 - Pointe de Routhiauville : dunes mollières et renclôtures de la Baie d'Authie
- 1.2 - Pointe de St Quentin / Marquenterre / Marais du Crotoy / Nord de la Baie avec le Parc Ornithologique et la Réserve Naturelle
- 1.3 - Basse Vallée de la Somme / Station scientifique du site RAMSAR (Chalet de Blanquetaque)
- 1.4 - Pointe du Hourdel / Sud de la Baie / Maison de l'Oiseau / Renclôtures et anciennes gravières
- 1.5 - Hâble d'Ault et digue de protection

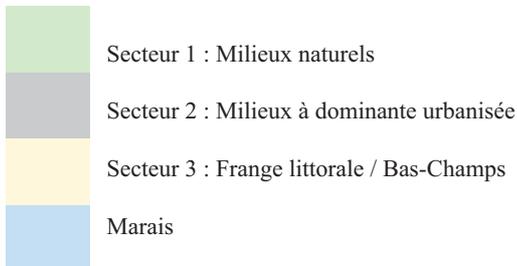
Secteur 2 : PAYSAGES À DOMINANTE URBANISÉE

- 2.1 - Fort mahon / Quend / Belle-Dune
- 2.2 - Rue
- 2.3 - Le Crotoy et le projet de reconversion de carrières
- 2.4 - St Valery
- 2.5 - Cayeux / Brighton et le projet de ZAC
- 2.6 - Ault / Woignarue

Secteur 3 : LA FRANGE LITTORALE / BAS-CHAMPS / MARAIS

Au pied de l'ancienne falaise côtière, la frange littorale est constituée par :

- . des bas-champs à dominante bocagère avec prairies humides symbolisées par le "saule têtard" autour des villages et de leurs hameaux.
- . des marais : Hutte des 400 coups
Marais d'Arry (propriété CEL) et de Bernay-Regnière
Marais entre Rue et Ponthoile
Marais de Poutrincourt et de Laleu ...



Paysages naturels de la Baie de Somme



Carte des échanges écologiques potentiels sur le territoire de la baie

Un regard fondé essentiellement sur l'identification des principaux écosystèmes, c'est-à-dire les grandes entités naturelles qui fonctionnent au sein d'un réseau de corridors écologiques dont la continuité doit être préservée ou restaurée.



III - Patrimoine naturel - valeurs écologiques

Des milieux naturels exceptionnels concentrés sur une surface réduite: une mosaïque fragile en cours de banalisation.

La Baie de Somme occupe une surface de 15 676 hectares et comprend **une diversité de milieux remarquables**, constituant un ensemble naturel unique pour la façade littorale française et européenne :

Le périmètre de l'OGS Baie de Somme recouvre trois **grands milieux d'intérêt écologique**

- 1 . LES ESTUAIRES,
- 2 . LES MARAIS,
- 3 . LES DUNES.



chou marin



phoque veau marin



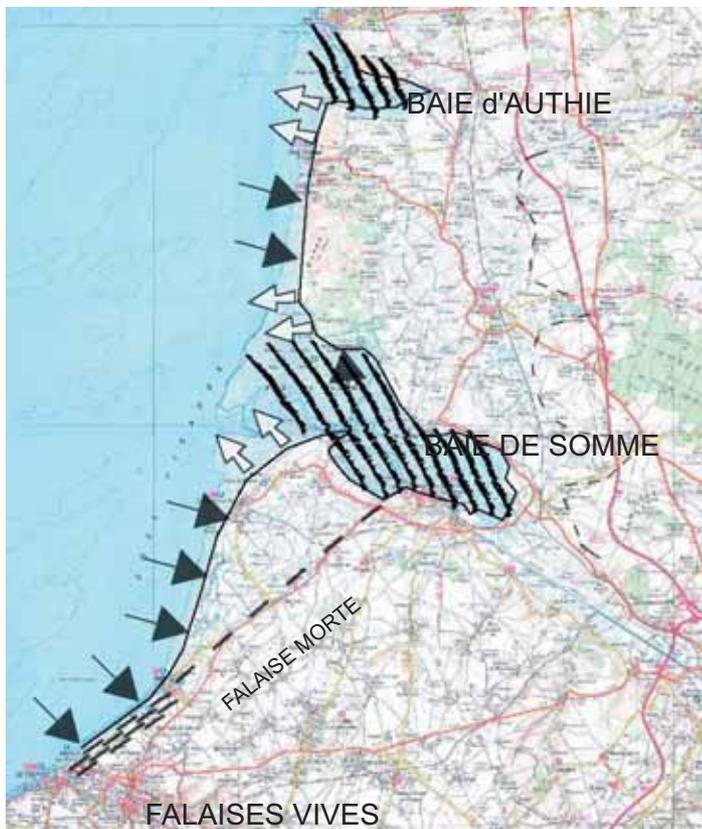
pavot maritime



spatule blanche

-  Marais littoraux et arrière littoraux
-  Estuaires, mollières et bas-champs associés
-  Milieux dunaires
-  Cordons de galets





Les évolutions liées aux dynamiques naturelles

Processus de dégradation liés aux "risques" naturels

La modification du trait de côte a entraîné des opérations de protection.

Celles-ci ont fait l'objet de **travaux lourds, avec des conséquences non négligeables tant d'un point de vue écologique que paysager.**

L'érosion du cordon dunaire, (exemple : Quend-Plage), les modifications de la charge en sable des plages sont également des problématiques importantes à considérer.

Enfin, l'ensablement de la Baie de Somme constitue un phénomène naturel auquel il convient de s'intéresser en priorité.



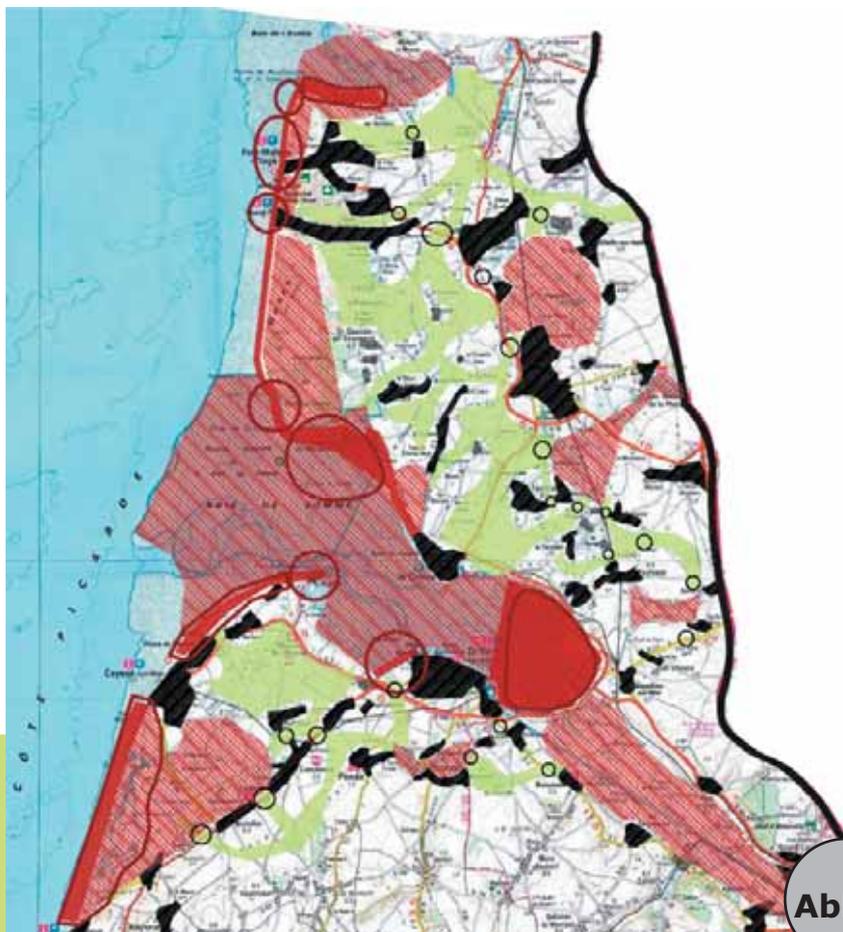
ensablement



érosion



engraissement



Cartographie es principaux dysfonctionnements sur le plan écologique



Zones potentiellement sensibles au piétinement lié à des activités diffuses, non contrôlées.



Zones potentiellement sensibles au dérangement lié à des activités diffuses, non contrôlées.



Secteur à ne pas urbaniser, identifié sur la base du maillage écologique.



Obstacles majeurs aux échanges écologiques (agglomérations, gros hameaux autoroute, ...).



Obstacles potentiels aux échanges écologiques (petits hameaux).



Principale pression sur les milieux naturels liée à la fréquentation.

Abbeville

Des processus de dégradation en cours.....

Les dispositifs de protection existent sur certains espaces (Réserve naturelle, Zones de Protection Spéciale, Loi Littoral, site NATURA 2000...).

Pourtant, cette protection réglementaire ne suffit pas à protéger concrètement les milieux naturels.

Certains de ces milieux naturels, la faune et la flore associées subissent des **dégradations** plus ou moins lourdes :

- **liés à l'absence ou l'insuffisance de gestion**

La dynamique naturelle des milieux se traduit par une **uniformisation de l'espace**, la tendance spontanée étant à la **fermeture progressive par la végétation boisée** et donc à la prédominance au final du boisement.

Une politique globale de préservation et de gestion est indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes. En effet, les mesures ponctuelles ne peuvent assurer des résultats pérennes.

- **liées à la fréquentation par le public**

Cette fréquentation des milieux naturels par le public (piétons, promeneurs équestres...) provoque **un piétinement important, notamment au niveau du milieu dunaire et des pelouses arrière-littorales sur substrat de galets**. Ce piétinement entraîne une modification de la végétation qui tend à s'éclaircir. A l'extrême, une trop grande fréquentation mène à la mise à nu du substrat, avec tous les risques d'érosion que cela implique (siffle-vents, brèches dans le cordon).

Par ailleurs, une forte demande existe pour découvrir les espaces naturels de grand intérêt, ce qui entraîne souvent de **fortes concentrations sur des espaces non prévus à cet effet** (stationnements anarchiques dégradant des milieux fragiles...). Cela ne doit pas pour autant conduire à la création systématique de parkings surdimensionnés, dégradant la qualité initiale des sites. Les réflexions doivent être en priorité menées sur les capacités d'accueil des espaces naturels, en hiérarchisant ceux-ci **en fonction des menaces et des**

fragilités, et non pas en s'appuyant uniquement sur la demande du public.

De même, la circulation des publics au sein des espaces naturels ne doit pas engendrer une artificialisation des milieux présents (éviter une stabilisation systématique des cheminements), la découverte de milieux naturels doit en effet être intégrée dans l'environnement et accepter ses contraintes.

Par ailleurs, la fréquentation touristique implique un dérangement de la faune qui peut être lourd de conséquences quand il s'agit par exemple d'espèces nicheuses ou d'espèces de haute valeur patrimoniale (ex : Phoque veau-marin). Le dérangement peut être dû aux personnes elles-mêmes mais aussi aux chiens non tenus en laisse...

- **liées à certaines pratiques de gestion cynégétique**

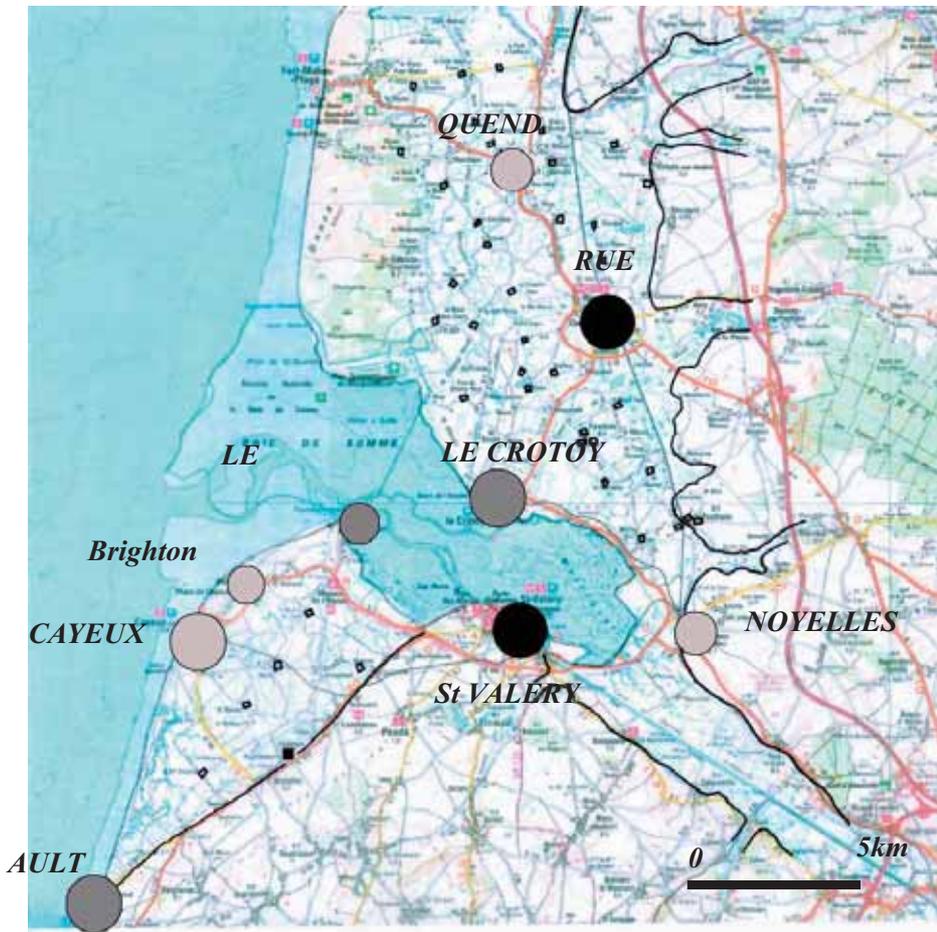
Il faut signaler les effets de la gestion parfois pratiquée sur les milieux, notamment les marais. Certaines opérations de gestion **mériteraient d'être adaptées** pour favoriser la diversité floristique.

- **liées à l'activité agricole**

Les espaces cultivés constituent des lieux d'interaction forts avec les espaces naturels. Ils jouent en effet potentiellement un rôle de connexions entre ces sources de biodiversité que sont les grandes entités naturelles inventoriées. Or, les **risques d'une agriculture trop intensive et fortement mécanisée** sont la *disparition des zones tampons d'un point de vue écologique* (réseau de fossés, bosquets, mares, ...) mais également *d'un point de vue hydraulique* (fossés, prairies inondables voire humides...).

Un des enjeux de l'Opération Grand Site est d'inciter à la gestion durable des milieux naturels et d'accompagner la logique inter-régionale de gestion intégrée des zones côtières.

Un réseau de bourgs au patrimoine bâti d'intérêt reconnu



-  Valeur patrimoniale remarquable
-  Valeur patrimoniale intéressante
-  Valeur patrimoniale moyenne
-  Villages et hameaux picards (emplacements non précis)



beffroi de Rue



St Valéry



phare de Brighton



Le Hourdel

Typologie de murs à Saint-Valéry-sur-Somme



IV - Patrimoine bâti : valeurs urbaines et architecturales

Diversité et intérêt des patrimoines architecturaux et urbains

Le patrimoine architectural et urbain du périmètre de la baie se révèle à travers les centres villes historiques, les châteaux, les églises, les beffrois, les fermes, souvent à l'écart des grandes voies de déplacement. C'est aussi le patrimoine balnéaire, liés à l'essor du tourisme balnéaire et hygiénique de la fin du XIX^e siècle et dans une moindre mesure les vestiges gallo-romains.

Patrimoine exceptionnel

Deux villes présentent un intérêt remarquable dans le périmètre étudié :

SAINT VALERY-SUR-SOMME,

la ville haute : vieille ville fortifiée à l'allure médiévale, église St Martin, et la ville basse avec le port et l'ancien entrepôt à sel - plus loin la Chapelle des Marins.

RUE,

Beffroi, Chapelle du St Esprit, Château de Broutel - ancien port transformé en bourg des terres dès le XVI^e siècle.

Ces deux villes ont fait et font toujours l'objet de travaux de requalification du bâti et des espaces publics.

Patrimoine intéressant

LE HOURDEL,

Ensemble urbain groupé et très cohérent - unité de style architectural entièrement reconstruit après la seconde guerre mondiale - impression de bout du monde et d'harmonie avec le site.

LE CROTOY,

deux tours vestiges de l'enceinte médiévale - Station balnéaire très appréciée par les peintres et écrivains - architecture balnéaire datée -

AULT,

Station balnéaire - motte féodale - Eglise St-Pierre date du XIII^e siècle, classée MH - phare - Architecture balnéaire datée.

Patrimoine à signaler

NOYELLES - Cimetière chinois - valeur historique.

BRIGHTON-LES-PINS - Station balnéaire de luxe créée par les Anglais à la fin du XIX^e siècle. En partie détruite par une tempête.

CAYEUX - Architecture balnéaire caractéristique de la fin du XIX^e siècle, avec petites maisons de pêcheurs et cabines de plage et son chemin de planches de 2 km posé sur la plage de galets - Le village existait bien avant les bains de mer - vestiges d'une église du XIII^e siècle.

Des travaux de requalification sont en cours à Quend, Cayeux et Ault.

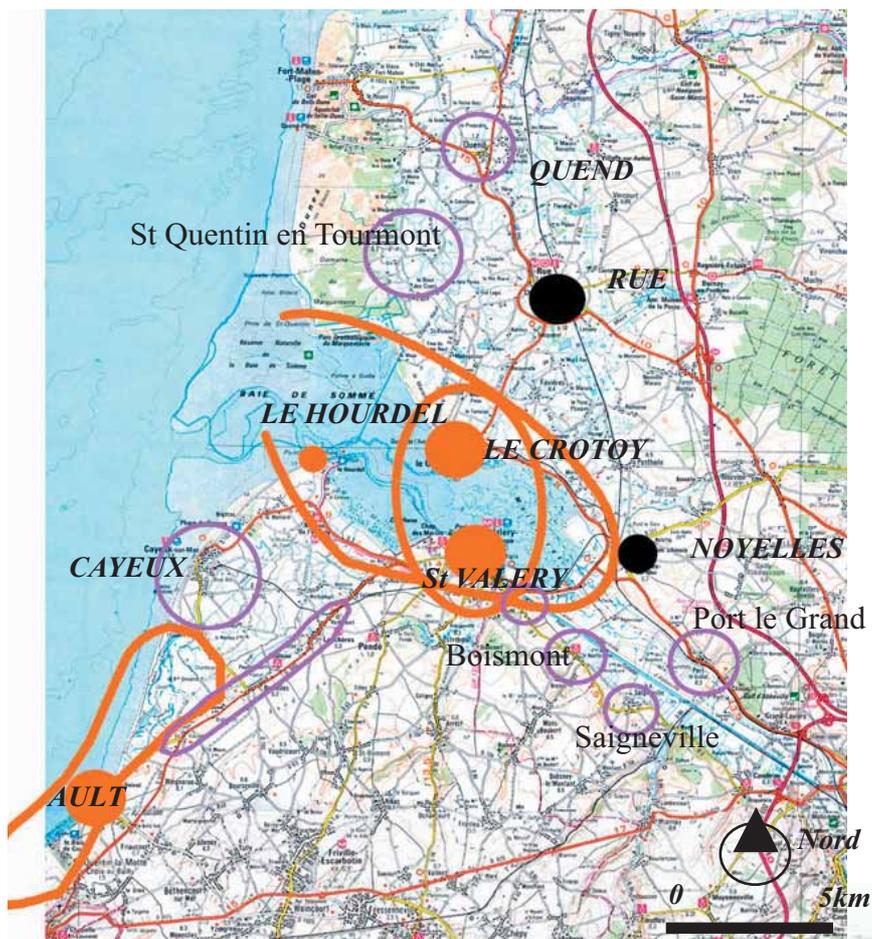
Patrimoine architectural rural picard

Le patrimoine bâti se rencontre également dans la plaine agricole, dans les bourgs et hameaux des bas-champs du Marquenterre et de Cayeux. L'architecture traditionnelle est caractéristique de la Picardie maritime : les maisons sont longues et basses (longères) - les corps de ferme sont composés en U, avec la cour ouverte sur la rue séparée par une barrière en bois. Aux abords de la ferme ou derrière, se trouve un jardin ou une pâture-verger. Chaque maison traditionnelle possède un soubassement en moellons de silex ou en calcaire : le solin. Ce dernier est enduit de goudron afin que l'humidité n'entre pas dans la maison.

Cette ligne de soubassement, noire et brillante contraste avec la couleur blanche des murs supérieurs, enduits de chaux. **Des distinctions existent entre les différents «mini-territoires».** Par exemple, dans le Marquenterre, le solin est fait en galets de couleur. Dans les Bas-Champs, les solins sont faits en galets, ou en silex tranchés.

Des dégradations aberrantes sont cependant en train de rompre la cohérence rurale. En effet, le mitage, les extensions anarchiques, l'absence de prise en compte de l'intégration dans le site viennent en contradiction d'une trame et des traditions rurales.

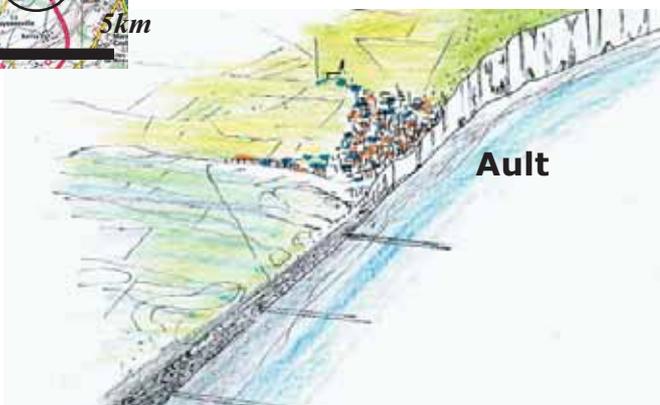
Les correspondances bâti-paysage



-  Interaction Bourg/Site exceptionnel
-  Ensemble visuel exceptionnel
-  Relation entre le bourg et son paysage environnant à valoriser
-  Bourg n'entretenant pas de relation avec son paysage immédiat



Le site du Hourdel :
le poulier, le village, le port.



Ault, à la charnière des falaises vives et de la plaine maritime.

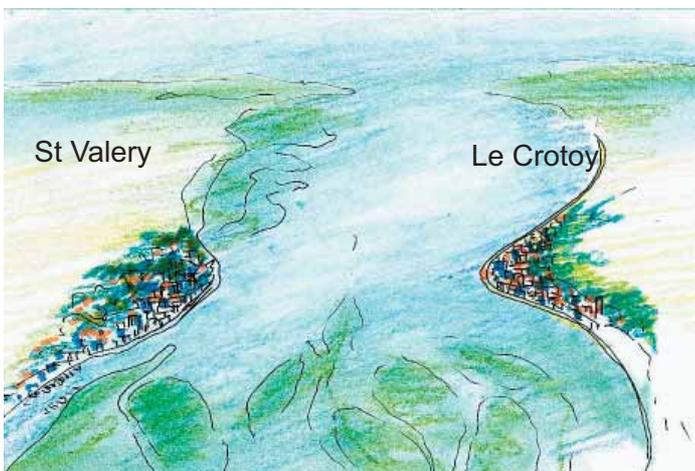


L'identité de la Baie est en grande partie liée à la relation harmonieuse et historique entre le patrimoine bâti et le territoire.

Cette interaction entre le travail des hommes et l'environnement naturel et agricole se retrouve à toutes les échelles du paysage (grands paysages littoraux comme dans les petits villages des bas-champs.)

On note cependant deux niveaux d'interactions entre le site et l'implantation humaine :

- un niveau exceptionnel la Baie et son pourtour strict Ault à la charnière des falaises vives et du cordon littoral, face à face Le Crotoy/Saint-Valery
- un niveau plus diffus mais tout aussi "fort" d'un point de vue historique et culturel : les villages des Bas-Champs les villages de la falaise morte.



Le face à face historique entre St Valery et Le Crotoy au coeur de la Baie.

Vue panoramique depuis l'aire de stationnement entre Port-le-Grand et Noyelles-sur-Mer, sur la RD 40.



Des modes de développements urbains en contradiction avec les qualités architecturales et paysagères du site

On dénote un réel décalage à l'heure actuelle entre les atouts réels des différents patrimoines urbains et la réalité des villes et villages d'aujourd'hui.

Impacts visuels dus au manque d'intégration paysagère

Quelques exemples



Rue

- Rue : petite ville au carrefour de plusieurs axes routiers, sur la Maye. Capitale prospère du Marquenterre au Moyen-Age, cité fortifiée avec un patrimoine architectural de grande importance. Aujourd'hui contournée par une déviation 2 x 2 voies qui induit une urbanisation disparate, sans aucune cohérence ni respect de l'environnement.

Image dévalorisante en décalage avec le potentiel de

cette cité



Hautebut

- St-Quentin-en-Tourmont

Village picard en expansion «non raisonnée», avec une collection de maisons individuelles sans aucun rapport avec l'architecture locale.

- St-Valery-sur-Somme

On observe caricaturalement un côté «face» et un côté «pile».

Le côté face, c'est le côté Somme, avec la promenade et les espaces publics requalifiés. Le sentiment de secteur qualitatif est dominant.

Le côté pile, c'est le côté voie de contournement, en arrière, sur le plateau. Les zones artisanales s'y développent sans aucun souci d'intégration paysagère.



St-Quentin-en-Tourmont

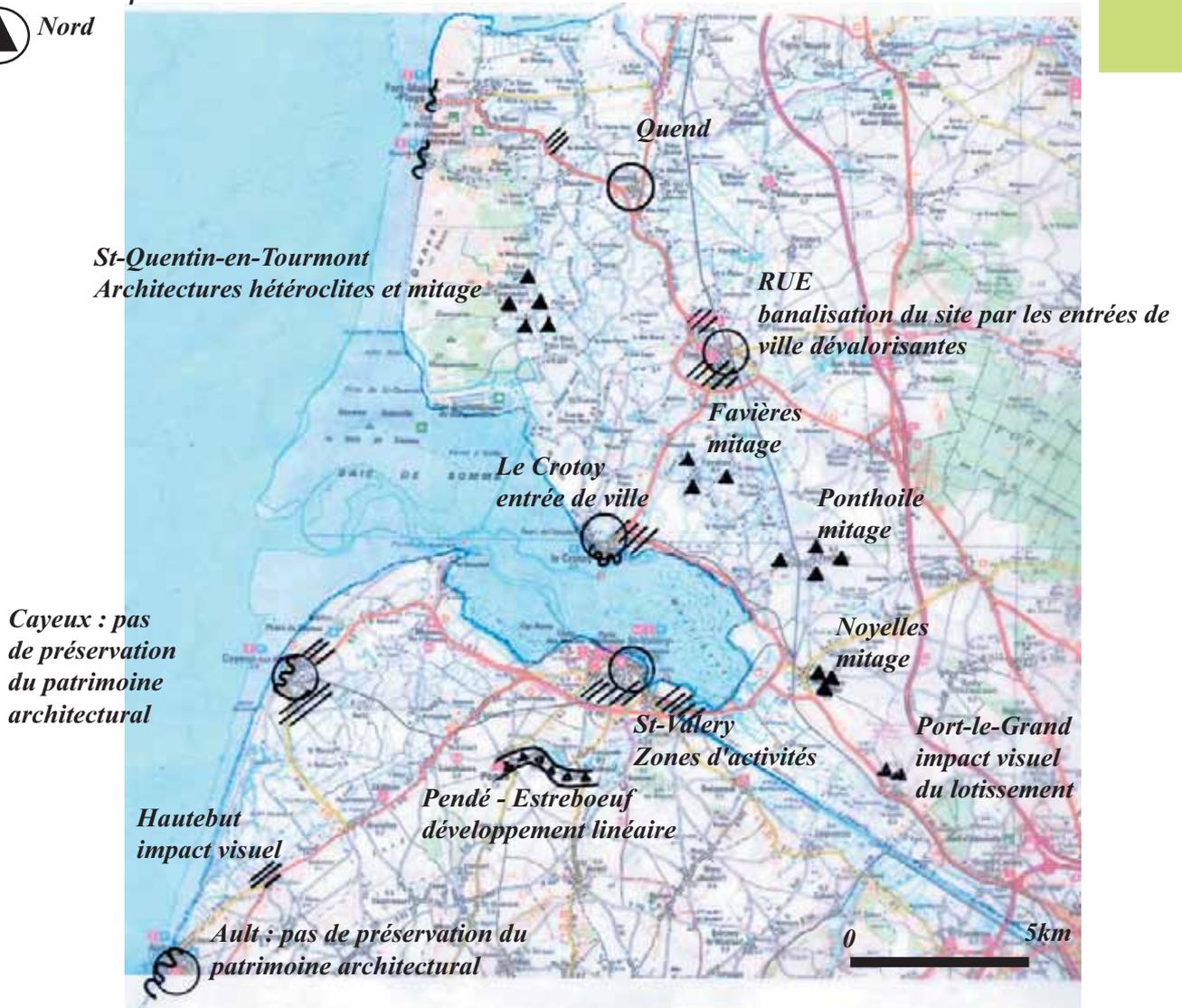
De plus, la majorité du patrimoine bâti, qu'il soit médiéval, balnéaire, ou rural n'a pas été réellement inventorié. Cet état des lieux précis pourrait faciliter la protection et la sauvegarde d'un grand nombre de bâtiments.



St-Valery sur Somme

Un des enjeux de l'Opération Grand Site est de faire connaître et de mettre en relation tous ces sites, de valoriser le potentiel des bourgs qui ont été identifiés et de requalifier les espaces péri-urbains en général.

Localisation des contradictions en termes de patrimoine urbain et architectural



Mitage sans intégration paysagère ni qualité architecturale



Développement urbain linéaire



Périphérie urbaine et entrées de ville - pas d'intégration paysagère



Front de mer et centre bourg



CHAPITRE II

Diagnostic socio-économique & fréquentation touristique

Ce vaste territoire a su trouver, jusqu'à une période récente, un juste équilibre entre préservation des milieux naturels et développement économique. Au delà du tourisme, de nombreux savoir-faire locaux ont exploité les ressources naturelles tout en gérant durablement les milieux

*Synthèse établie à partir du document original
réalisé par APT, Atelier Pascal Thérain
CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ET
ENQUETE DE FREQUENTATION TOURISTIQUE
juin 2003*

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

Un territoire d'élevage et d'activités traditionnelles dont l'essor économique repose indiscutablement sur le développement de nouvelles formes de tourisme

I - Un territoire : des hommes ...

L'aire d'étude couvre 18 communes littorales pour une superficie de 291 Km² : Fort-Mahon-Plage, Quend-Plage, Saint Quentin en Tourmont, Le Crotoy, Favières, Ponthoile, Noyelles-sur-Mer, Saigneville, Boismont, Saint-Valery-sur-Somme, Estreboeuf, Pendé, Lanchères, Cayeux-sur-Mer, Woignarue, Ault, Saint-Quentin-Lamotte, Mers-les-Bains.

I. La population

Population fortement rurale de 22713 habitants avec une densité de population de 78 hab/km², plus âgée que la moyenne nationale et départementale, plutôt moins formée (31% des plus de 15 ans sont sans diplômes) mais le rattrapage est en cours par rapport au département et à la région Picardie.

II. Le logement

Malgré la baisse de population, le parc de logements est cependant en hausse mais **plus de la moitié du parc est constitué de résidences secondaires avec des proportions très variables selon les communes**. Près de 70% des personnes sont propriétaires de leur logement.

Pour ceux qui sont locataires, le parc HLM ne représente que 3.6% des résidences principales

III. Les revenus

Les revenus moyens observés sur le territoire sont légèrement inférieurs aux moyennes départementale, régionale et nationale. Cette faiblesse des revenus se traduit aussi dans les budgets et les moyens des communes, qui pour certaines d'entre elles apparaissent nettement en dessous des moyennes observées au niveau départemental.

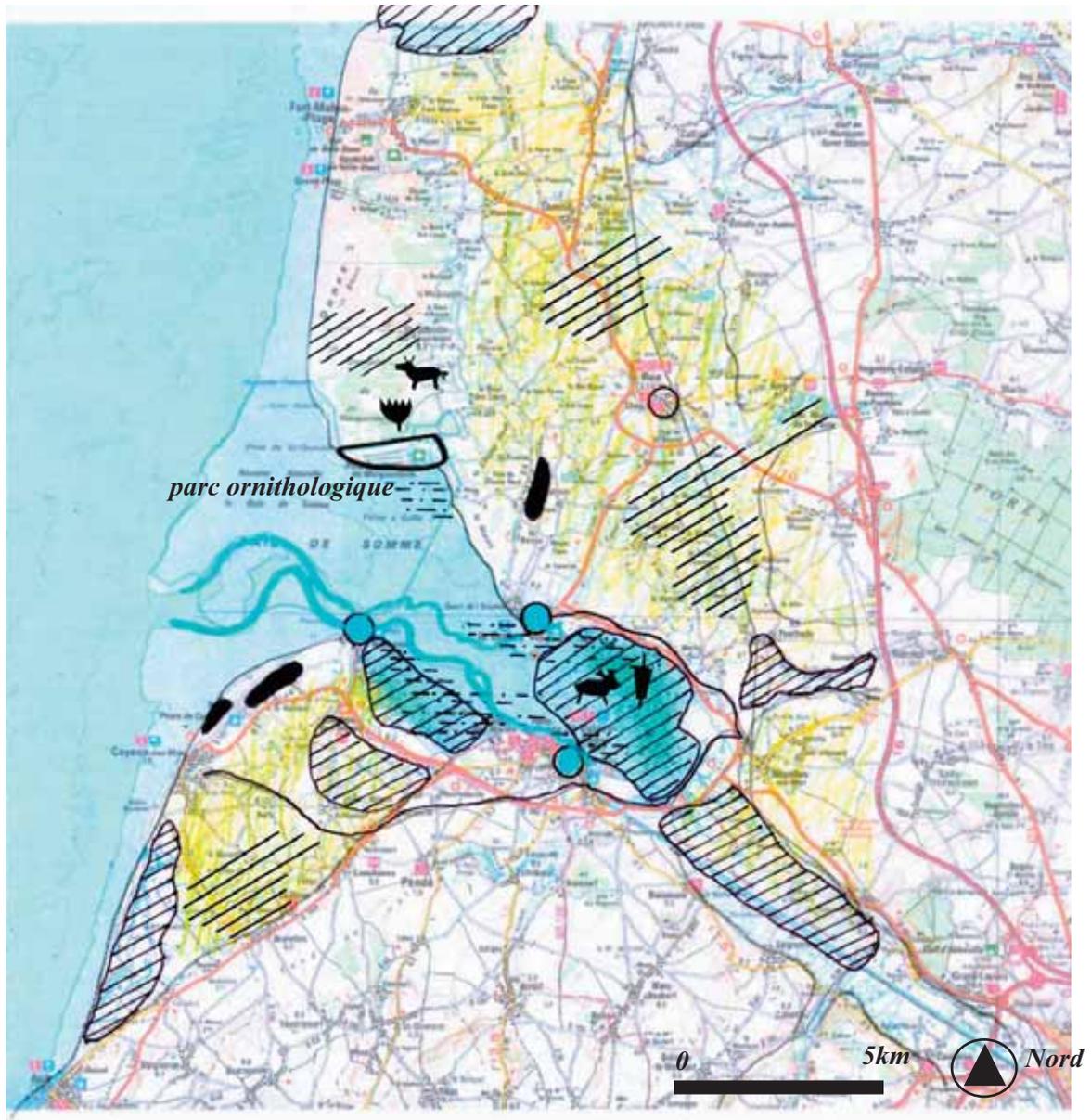
A noter ici, que le territoire de façon solidaire s'est doté par l'intermédiaire d'un Syndicat Mixte d'une **recette non négligeable et spécifique au tourisme** avec la taxe de séjour dont les tarifs ont été réajustés et qui devrait progressivement apporter de nouveaux moyens au territoire.

IV. L'emploi

Avec une structure fortement marquée par la présence d'un secteur tertiaire important (70% de l'emploi), d'une activité industrielle et de la construction (21,9%), l'emploi sur l'aire d'étude a connu une forte baisse sur la période 90-99, principalement causée par la baisse des activités industrielle et de construction.

Aujourd'hui, la situation de l'emploi s'est légèrement améliorée en particulier pour les jeunes et les chômeurs de longue durée.

Localisation des principales activités traditionnelles en Baie de Somme



Cartographie indicative

-  Bourg de pêche
-  Chasse
-  Pêche à pied (ramassage de coques, de salicornes, de vers de mer)
-  Agriculture des Bas-Champs
-  Exploitation de galets (carrières)
-  Elevage (moutons, Henson)

II - Un territoire : des activités

- **Des activités « constitutives » du site, de son image et de son attractivité**

- la pêche et la chasse
- l'agriculture
- le tourisme « balnéaire »

- **Des activités développées à partir du site**

- les carrières
- le tourisme de nature, de découverte et d'activités



Chacune de ces activités cohabitent dans l'ensemble de façon assez naturelle mais il faut souligner néanmoins quelques difficultés dues au **cloisonnement**, à un manque parfois de concertation entre les acteurs économiques et aux cultures spécifiques à chacune des activités.

. Les activités liées au tourisme

- **Des clientèles aux origines sociologiques assez diversifiées** mais plutôt issues des catégories supérieures avec une présence étrangère significative (Belges, Britanniques, Néerlandais)

- **Des retombées économiques directes et indirectes importantes** : pour un euro dépensé en activités et visites, l'économie induite est multipliée par 10

- **Des retombées économiques inégales selon les formes de tourisme**

Une dépense du client à l'hôtel plus de 10 fois supérieure à celle du client en camping...

Le tourisme constitue un **élément majeur du potentiel de développement du territoire**, forte occupation de l'espace, volume d'activités important, apport fiscal par le biais de la taxe de séjour.

C'est aussi une **composante culturelle de base** de la Baie de Somme qui semble admise par la population locale et sur laquelle est venue se greffer plus récemment le **tourisme de nature**, de découverte et de courts séjours.

Ces deux formes de tourisme ne peuvent donc s'opposer (comme on pourrait être tenté de le faire) au prétexte que l'une est plus productrice de valeur ajoutée et de consommation sur place que l'autre.

Les activités traditionnelles en Baie de Somme

Les savoir-faire picards sont fortement ancrés dans le territoire. Cet attachement culturel et patrimonial viendrait selon certaines sources de la capacité des picards à maîtriser les données naturelles et territoriales, hostiles et peu propices à l'agriculture, et d'adapter leur l'environnement.

Parmi les usages et traditions de la baie de Somme, la chasse est sans aucun doute la première et la principale.

On citera également la pêche en mer et les autres modes : la pêche à pied, le ramassage des coques, la cueillette de la salicorne etc...

L'élevage du cheval de la baie, le **Henson** fait partie à présent des traditions de la baie, même si ce petit cheval est né à la fin du XX^e siècle.

L'observation des oiseaux est également un usage relativement récent. Il nous a semblé cependant évident de le décrire avec notamment le parc ornithologique du Marquenterre, emblématique.

L'Opération Grand Site doit apporter des réponses aux problématiques liées à ces valeurs patrimoniales, dans le cadre d'un projet de développement durable concerté en prenant en compte les identités socioculturelles.



Elevage de moutons de prés salés dans les rencloîtres



Hutte de chasse



Huttes de chasse intégrées dans le paysage du Hâble d'Ault



Ramassage de coques



Elevage du Henson

Les activités industrielles qui modifient les paysages

L'exploitation des galets

L'exploitation de galets est historique sur le littoral picard: les industries régionales se développent dès 1840, puis l'exploitation nationale prendra la relève dès la fin du XIXe siècle.

Ces galets de silex, gris, blond ou bleu, selon leur teneur en silice servent à des fins diverses : remblaiement de chaussées, faïence, industries céramiques et chimiques, cosmétiques, plastiques, peintures murales et routières, bétons, et même alimentation des volailles.

On trouve deux types de galets :

- les galets apportés par le littoral sur le poulier : les galets de mer (Domaine public maritime à Cayeux)
- les galets des pouliers fossiles appelés galets de carrières (Le Crotoy).



*La dépose de galets sur la digue
entre Cayeux et Ault pour
consolidation*



Carrière du Crotoy

Problématiques actuelles

La conséquence principale de cette activité est la formation de plans d'eau géants dans le site : le problème de leur reconversion est au coeur des débats.

En effet, une des reconversions possibles est la renaturation (exemple du hâble d'Ault).

Une autre solution est la transformation du plan d'eau en base de loisirs (exemple de l'équipement local du Crotoy).

Un des enjeux de l'Opération Grand Site est de prendre en compte les projets en cours (carrières de Cayeux/Le Hourdel, du Crotoy) et de définir des grandes orientations d'aménagements ou de reconquête de ces espaces, dans le cadre d'une stratégie globale.

La question de l'intégration paysagère des sites en activité est également à soulever.

Le Crotoy à la belle époque

Une nouvelle ville orientée bains de mer, vacances, et plaisirs se crée à partir de 1840.

Le célèbre parfumeur Guerlain s'installe au Crotoy et veut y attirer les célébrités de l'époque. Il fait construire une grande villa qui sera par la suite modifiée pour devenir le Grand Hôtel en 1872.

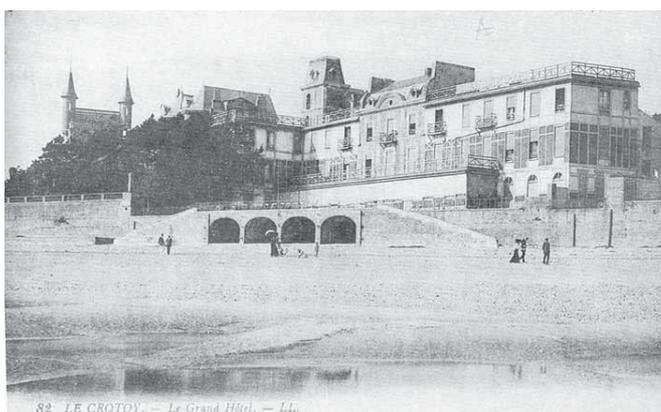
La façade urbaine se transforme pour laisser place à une série de villas à l'architecture caractéristique voire farfelue.

Tournée vers le Sud, elle est surtout marquée par les deux tourelles de la villa Le Souvenir, qui est toujours l'emblème de cette silhouette.

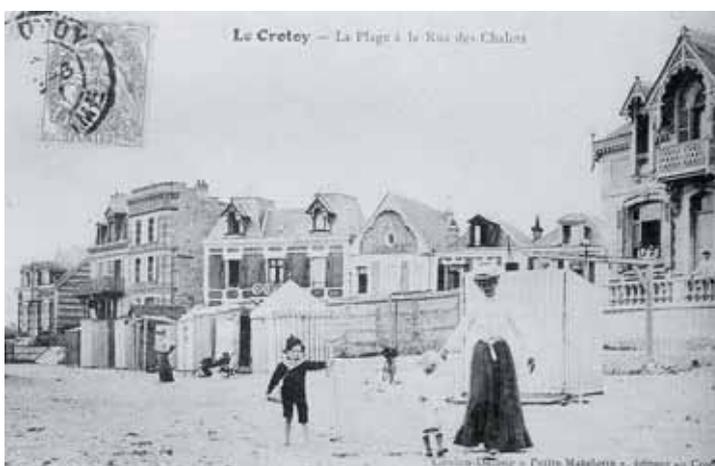
Sur les petites parcelles face à la mer et vers le centre ville sont construits les chalets.



La plage : vertus du bain de mer et jeux



Le grand Hôtel, ancienne villa du parfumeur Guerlain



Les chalets

L'activité touristique

Une composante culturelle forte qui se développe dès le 19ème siècle

A- Le tourisme balnéaire traditionnel

La renommée des quatre stations balnéaires historiques de la Baie de Somme, que sont St-Valery, Le Crotoy, Cayeux et Ault-Onival remonte au milieu du XIXe siècle (les premiers baigneurs de Cayeux arrivent dès 1840).

Cette attraction se traduit par une période de constructions spécifiques (hôtels, châteaux, villas de vacances, chalets, lotissements, nouveaux quartiers) qui remodele la silhouette de la ville et la façade urbaine sur la baie.

Un établissement de cure est créé en 1840 au Crotoy (voir page ci-contre).

La construction des lignes ferroviaires Paris-Noyelles puis Le Crotoy-Cayeux favorise l'essor du tourisme balnéaire et hygiénique.

Le nombre de vacanciers s'accroît avec le chemin de fer : de 12 000 en 1881, ils passent à 60 000 en 1909.

B- Le chemin de fer de la Baie de Somme

La voie ferrée existante assurait la correspondance de la ligne Paris-Boulogne vers les stations balnéaires de la Côte Picarde : la correspondance du train des plaisirs de la mer se faisait en gare de Noyelles.

De nos jours, la voie ferroviaire et le vieux matériel roulant sont utilisés dans un but ludique et de découverte.

Le premier voyage dans le petit train touristique à vapeur date de 1971.



Il est géré par une association locale, dont le siège social se trouve au Crotoy : l'association du Chemin de fer de la baie de Somme CFBS.

La découverte du paysage de la baie à bord du petit train est des plus belles.

Les résultats des études en cours de valorisation du réseau des Bains de Mer seront repris dans le cadre de l'Opération Grand Site.

Localisation des principales zones de pressions touristiques et d'hébergements



X camping

On distingue clairement une répartition localisée sur le littoral, avec un pôle principal sur le secteur de Quend-Plage/Fort-Mahon.

Les territoires voisins (milieux naturels fragiles) subissent la pression de visiteurs dont le principal but de visite n'est pas la découverte du milieu naturel.

Un tourisme en mutation : hausse du tourisme, des demandes différentes, de nouveaux usages...

La réputation des paysages de la Baie de Somme attire des visiteurs de plus en plus nombreux aux motivations très variées.

Des équipements d'accueil, d'hébergement, d'activités sont créés pour répondre à des demandes souvent saisonnières.

Les tendances fortes de la demande actuelle

La Côte Picarde s'inscrit assez précisément dans les principales tendances de la demande actuelle.

Ces tendances ont d'ailleurs été déjà constatées à la hausse sur la plupart des équipements, activités, des hébergements.

Les tendances fortes de la demande actuelle :

- LES AMBIANCES
- LE DEPAYSEMENT
- L'AUTHENTIQUE
- LA CULTURE
- LES RENCONTRES
- LES TRADITIONS
- LA NATURE
- LES EMOTIONS
- LES CONNAISSANCES
- LA PROXIMITÉ
- L'ACCUEIL
- LA QUALITÉ

Des phénomènes de surfréquentation sont à attendre ; leur maîtrise par une meilleure répartition dans le temps (sur l'année) et dans l'espace s'avère indispensable.

La cohabitation de clientèles

La cohabitation de deux catégories de clientèles touristiques semble être admise et intégrée dans la culture locale.

Deux grandes catégories :

- 1 - Une clientèle de proximité**, originaire de la Somme, du Nord-Pas de Calais
 - ouvriers et employés,
 - visiteurs à la journée ou en séjour
 - en campings ou en meublés,
 - attachés aux lieux par traditions,
 - en recherche de convivialité,
 - peu mobiles
 - usagers principalement des plages.

C'est la clientèle largement majoritaire sur les périodes d'été.

- 2 - Une clientèle de week-ends ou de courts séjours**, originaire d'Ile de France, belge ou britannique
 - à l'hôtel, en résidence de tourisme ou en chambres d'hôtes,
 - cadres ou professions indépendantes,
 - en recherche de nature, d'activités sportives et culturelles,
 - présente durant toute l'année.

Cette clientèle est en forte progression depuis 10 ans et est très sensible à l'image Baie de Somme en tant qu'espace exceptionnel de nature préservée.

Les nouveaux loisirs



Kayac de mer (photo site Internet Club de Kayac de Mer et Va'a de la Baie des phoques à St Valéry)



Pirogue (photo site Internet Club de Kayac de Mer et Va'a de la Baie des phoques à St Valéry)



Port de plaisance du Crotoy



Base nautique du Crotoy

Les stations balnéaires



Fort-Mahon-Plage



Quend-Plage



Cayeux-sur-Mer



Ault-Onival



Le Crotoy

Les nouveaux usages touristiques

Le tourisme contemporain est venu tardivement en Baie de Somme.

Le début du tourisme remonte avec l'arrivée du chemin de fer vers 1850.

C'est un tourisme balnéaire, hygiénique dans les courants de l'époque. La recherche de confort, d'air pur, et de pittoresque sont les principales motivations.

Après 1950, on assiste au développement d'un tourisme populaire avec la création d'une grande quantité de campings, essentiellement situés au Nord de la baie.

Les stations balnéaires modernes sont peu nombreuses comparativement au littoral français.

Quend-Plage et Fort-Mahon Plage ont 20 fois plus d'habitants en été.

Cayeux et Ault n'ont pas le même attrait qu'au passé.

St Valery et Le Crotoy conservent depuis longtemps une activité touristique fondée sur l'attractivité paysagère de la Baie.

Cette faible urbanisation est devenue aujourd'hui le principal attrait de la Côte.

La période touristique reste très concentrée sur les mois estivaux (juillet et août) mais la fréquentation hors saison tend à augmenter et à devenir régulière.

L'augmentation des flux touristiques a engendré de nouveaux besoins en aménagements. La réalisation récente de l'opération "Belle-Dune" marque une évolution. Elle répond à une demande de qualité de services et de prise en charge (complémentarité tourisme balnéaire/tourisme de nature, à valoriser).

Quelques activités de loisirs :

Le Crotoy

Base nautique
Port de plaisance

Fort-Mahon et Quend-Plage

Char à voile, championnats de cerfs-volants, Club nautique spécialisé dans la pratique du dériveur et catamaran, speed-sail, planche à voile, fly-surf

St Valery

Canoë-kayac, kayak de mer (Rallye de la Baie des Phoques en octobre tous les 2 ans).
Port de plaisance, balade en bateau

Equitation

Le Henson est le cheval idéal pour les randonnées équestres en Baie de Somme (bonne endurance).
Centre équestre Henson-Marquenterre dans le domaine du Marquenterre.

Golf et Aqua-Club à Belle-Dune

Loisirs aéronautiques à Ault

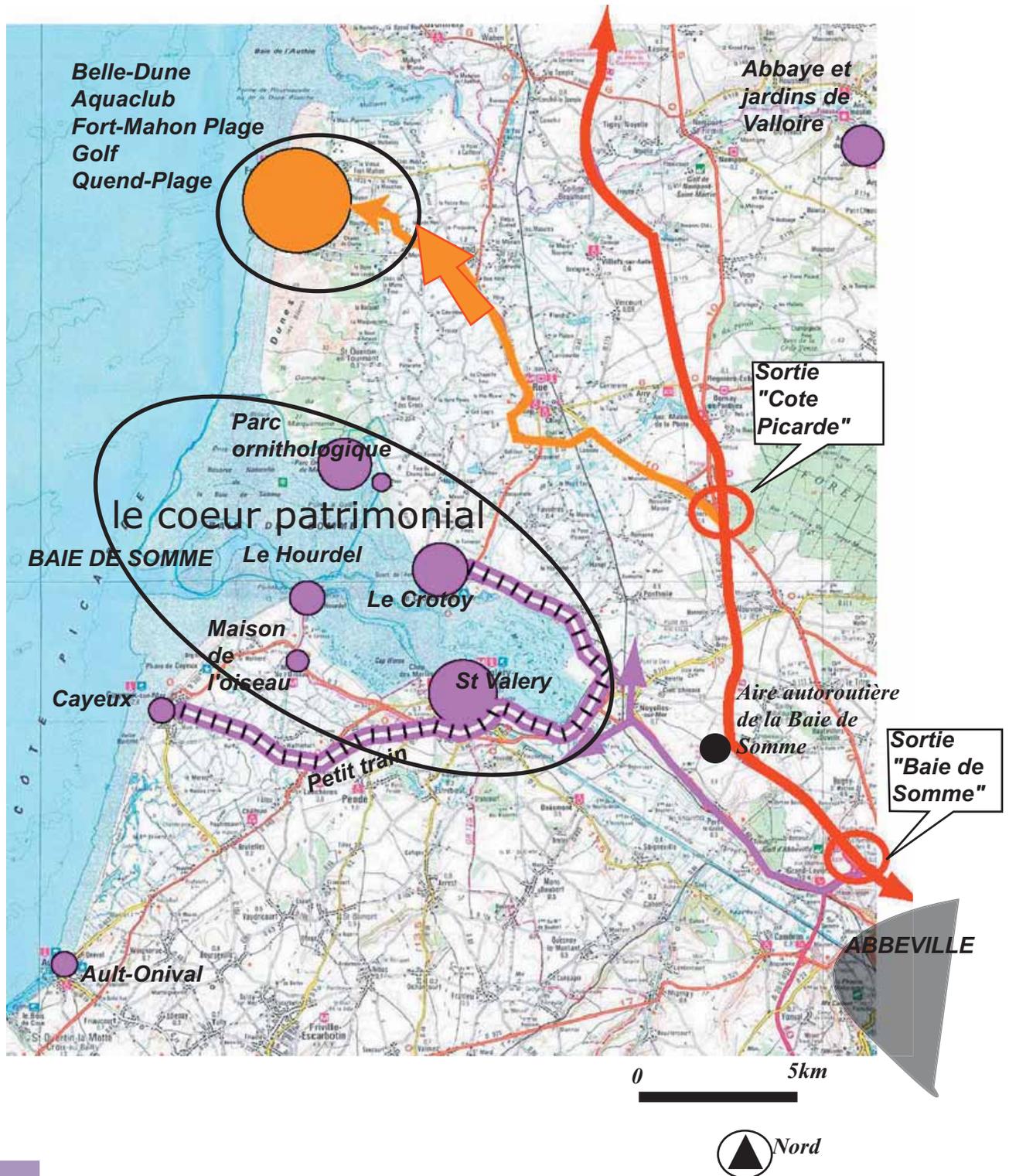
Tir à l'arc

Depuis le XV^e siècle
Cayeux, Quend-Plage

La randonnée pédestre reste le loisir principal de la Baie de Somme, avec 100 km de sentiers balisés le long du littoral et plus de 25 km de sentiers de découverte dans la plaine maritime et ses abords.

Un des enjeux de l'Opération Grand Site est de répondre à ces nouveaux usages et de concilier les 2 formes de tourisme : tourisme balnéaire et tourisme nature.

Points d'attractiv   touristique



La répartition de la fréquentation touristique

La situation actuelle fait apparaître deux pôles touristiques majeurs :

- **Un coeur patrimonial "locomotive":**

avec les communes du Crotoy, St Valery, les sites touristiques du parc ornithologique, le chemin de fer de la Baie et Le Hourdel.

- **Un pôle touristique de loisirs**

Le complexe touristique de Belle Dune, grâce à une offre de services différente et de qualité, attire de nouvelles clientèles et renforce l'attractivité des stations balnéaires de Fort-Mahon-Plage et Quend-Plage.

La répartition de la fréquentation touristique est très inégale dans la plaine maritime. Elle reste concentrée sur le littoral et on note aussi un déséquilibre Nord/Sud de la Baie.

Un des enjeux de l'Opération Grand Site est d'équilibrer la répartition des richesses directement ou indirectement issues du tourisme.



Belle Dune

Le Parc Ornithologique du Marquenterre

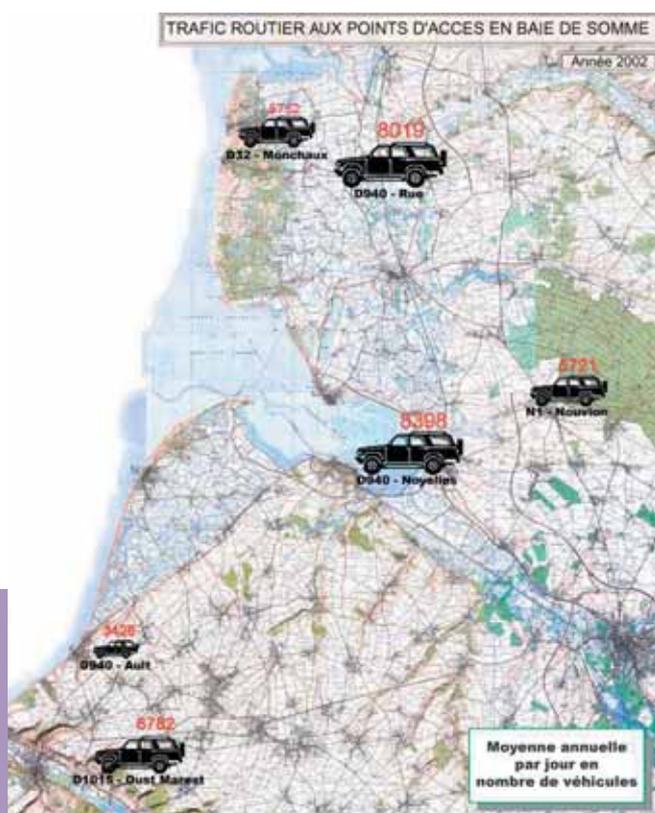
ETUDE DE FREQUENTATION TOURISTIQUE

Compte tenu du caractère exceptionnel du paysage et de la fragilité des milieux naturels qui y sont présents, (souligné dans l'enquête par les visiteurs), la problématique soulevée ici est celle d'un équilibre à trouver permettant de maintenir ou de contenir l'accueil du public et de préserver la qualité du milieu naturel soumis au piétinement et l'affluence des visiteurs.

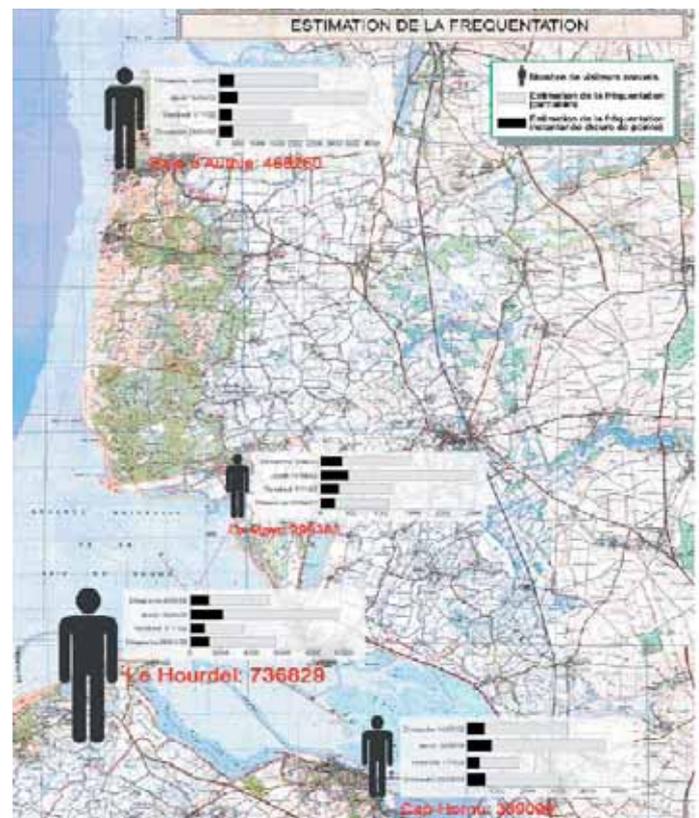
De façon plus générale, la question est posée : des sites fortement marqués par leur dimension naturelle ne perdent ils pas, avec la fréquentation qu'ils connaissent, de leur authenticité et donc en « attractivité » pour un public respectueux et amoureux de nature ?

Sur la pointe du Hourdel, en particulier, où la fréquentation est la plus forte et où il existe une population résidente sur place, se pose en outre la question d'une valorisation économique meilleure à rechercher et ceci dans le respect de « l'esprit des lieux ».

Trafic routier aux points d'accès en Baie de Somme - année 2002



Estimation de la fréquentation année 2002



I- Principales données quantitatives

La fréquentation annuelle : malgré des fluctuations saisonnières, une fréquentation qui s'étale sur toute l'année

Les estimations font apparaître des volumes de fréquentation importants en particulier sur la Pointe du Hourdel, qui cumule une **fréquentation de passage** de visiteurs découvrant la région pour la première fois et une fréquentation d'habituez localisés principalement sur la plage située le long de la route Blanche.

Il est important de souligner que le volume de fréquentation annuelle est le résultat d'une fréquentation dont l'intensité suit le rythme des saisons mais qui néanmoins est alimentée par une fréquentation qui s'étale sur toute l'année.

La fréquentation journalière : multiplication sur l'année de phénomènes de « sur-fréquentation » qui pénalisent le site et les populations locales

On observe des pointes de fréquentation, lors des dimanches week-ends et jours fériés d'été. Compte tenu du poids important des visiteurs de proximité sur l'ensemble de la Baie de Somme, et de leur réactivité par rapport aux conditions météorologiques, on observe des niveaux très élevés de fréquentation sur environ 30 dimanche par an.

Cette fréquentation journalière pose en particulier le problème des flux de circulation routière sur les routes d'accès à la Baie de Somme et sur les sites eux-mêmes.

A la Maye par exemple, ont été relevés lors des enquêtes, des débordements de parkings sur plusieurs centaines de mètres le long de la route d'accès à la plage.

Les niveaux de fréquentation journalière lors des dimanches et jours fériés suscitent de réelles difficultés de circulation et de stationnement sur les communes de Saint Valery et de Le Crotoy, évoquées comme un réel désagrément par les visiteurs enquêtés.

Des pics très importants de fréquentation instantanée : une nuisance visuelle qui impacte le plaisir de la découverte et la découverte du site

A la Pointe du Hourdel par exemple, on peut recenser entre 900 à 2000 personnes présentes au même moment sur le site.

Le rythme des week ends, des vacances et des saisons.

Le trafic routier sur les différents points d'accès à la Baie de Somme témoigne à la fois du caractère saisonnier de la fréquentation, et de son intensité selon les différents secteurs de la Baie de Somme, mais témoigne aussi d'un certain étalement au delà des périodes de juillet et août.

II- Le portrait des visiteurs

L'origine géographique des visiteurs

Environ la moitié des visiteurs sont des visiteurs « de proximité » originaires de la Somme, du Pas de Calais et de Normandie, situés à environ moins d'une heure en voiture de la Baie de Somme. L'autre moitié, dont la plus grosse part est située à moins de 2 heures en voiture, est originaire d'Ile de France (15%), des deux autres départements de la Picardie (12,7%), du département du Nord (8,2%), des autres régions françaises (4,2%) et des pays proches – GB, Belgique, Pays Bas, Allemagne – (3,5%).

Avec cet éventail très large de clientèles assez proches, la Baie de Somme bénéficie d'un potentiel de développement touristique très important (plus de 10 millions d'habitants à moins de deux heures) qui se traduit d'ores et déjà par une fréquentation en hausse régulière chaque année, comme en témoignent les indicateurs de fréquentation des équipements de loisirs qui pour certains (train touristique, Jardins de Valloires) ont été multipliés par 4 depuis 10 ans.



Il faut souligner que cette répartition des visiteurs selon leurs origines géographiques est assez différente selon les saisons. De façon générale, on observe une présence plus forte des visiteurs étrangers et originaires d'Ile de France, en dehors de la période estivale. Ceci est à relier au phénomène de développement des courts séjours durant toute l'année, phénomène attaché à des clientèles principalement urbaines et bénéficiant d'un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne.

Les professions et catégories socioprofessionnelles

Elles sont assez mélangées et reflètent assez bien **la diversité des clientèles de la Baie de Somme.**

Le séjour en Baie de Somme

Pour la majorité des visiteurs (54%) le « séjour » en Baie de Somme ne dépasse pas la journée, il se limite même à une demi journée pour 30% d'entre eux.

Néanmoins, une certaine diversité dans la durée des séjours a été observée, à chaque période d'enquête et sur tous les sites, avec deux spécificités principales :

- La formule week end est plus marquée à Pâques.
- Les séjours plus longs sont plus fréquents en été.

La fréquence de visite

Trois catégories de visiteurs à peu près égales :

- **Les « découvreurs » : ceux qui viennent pour la première fois (17%) ou de façon exceptionnelle (19%)**
- **Les « fidèles » : ceux qui viennent de façon régulière, au moins une à trois fois par an depuis plusieurs années (34%)**
- **Les « habitués » : ceux qui, très proches, viennent plus de trois fois par an et pour certains, toutes les semaines ou tous les mois (30%).**

Cette fréquence est bien sûr liée à la proximité, à des habitudes, mais aussi à des réactions « d'attachement » que provoque le territoire. Au delà même des autochtones et des habitués le plus souvent « amoureux de la Baie », la Baie de Somme suscite des comportements de fidélité, au point d'y revenir plusieurs fois par an et en toutes saisons.



Pour ceux qui ne connaissent pas encore, ils ont été conseillés par des amis ou la famille le plus souvent, ou ont été informés sur la Baie de Somme à travers les différents moyens de communication ou de promotion.

III- Les comportements, les motivations et les appréciations des visiteurs

La durée de visite

Les visites sur les sites de la Baie de Somme sont en général de courte durée : en moyenne sur l'année, près de la moitié des visites ne durent pas plus de 2 heures. Pendant l'été, la visite est plus longue et dure souvent une journée entière. La courte durée moyenne de visite est à rapprocher de la forte proportion de visiteurs habitués et qui renouvellent leur visite plusieurs fois dans l'année.

La multiplicité des visites et la mobilité des visiteurs sur place

Marqués dans leurs habitudes et leurs attachements, non seulement pour la Baie de Somme mais pour un site précis, **les visiteurs ne font en général qu'une visite et se déplacent peu d'un site à un autre.**

De façon générale et assez marquée, on peut constater des phénomènes de « cloisonnement » entre le Nord et le Sud de la Baie. Les seules liaisons significatives constatées sont celles qui sont pratiquées entre Saint Valery et Le Crotoy.

Les activités pratiquées

Parmi les personnes enquêtées, les 2/3 déclarent pratiquer **la « promenade » et la randonnée comme activité principale.**

Les autres activités constatées lors de l'enquête sont : la plage et les jeux de plein air, l'observation (de la nature et des oiseaux), la pêche et la cueillette.





Les motifs de satisfaction

De façon presque unanime (99%) les visiteurs expriment le fait d'avoir apprécié de façon générale leur visite.

Le premier motif de satisfaction semble être la qualité du milieu naturel dans lequel se trouve le visiteur, et qu'il formule un peu différemment selon les sites :

- **Au Cap Hornu et au Hourdel, le visiteur est sensible au « paysage »**
- **Au Crotoy et à Saint Valery, c'est d'abord la beauté du « cadre »**
- **Au Hâble d'Ault et à La Maye, on apprécie le « calme »**
- **Sur la Baie d'Authie, on met en avant la dimension « nature » du site**
- **A Fort Mahon et à Quend Plage, la qualité de la « plage ».**

Ce premier motif de satisfaction est à rapprocher du fait que les $\frac{3}{4}$ des visiteurs en moyenne ont connaissance qu'ils visitent un site protégé au, plan de l'environnement même s'ils n'ont pas, pour la majorité d'entre eux, une connaissance précise des mesures de protection concernant la Baie de Somme.

Trois sites recueillent les meilleures appréciations des visiteurs :

- La Baie d'Authie : pour la densité du public, le paysage, l'accès et le stationnement.
- Le Cap Hornu : pour la préservation et la propreté
- Saint Valery : pour les aménagements, l'information et la propreté.

L'appréciation positive d'ensemble s'exprime directement par l'envie ou l'intention de revenir sur le site : 42% de l'ensemble des visiteurs enquêtés ont l'intention de revenir dans l'année, il en est de même pour 56% de ceux qui viennent pour la première fois.

Une satisfaction générale avec des réserves

Pour nuancer une satisfaction d'ensemble, les visiteurs expriment cependant quelques réserves.

En moyenne sur l'ensemble des sites, les 4 points « sensibles » principaux exprimés lors de l'enquête (critères classés en C par les visiteurs) sont les suivants :

- **Le stationnement (19% d'appréciation négative en C)**
- **La propreté (11%)**
- **L'information (9%)**
- **Les aménagements (6%)**

CONCLUSION : LES CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE DU DEVELOPPEMENT

Des forces sur lesquelles s'appuyer

- **Un positionnement géographique d'exception et une bonne accessibilité**

L'amélioration récente de l'accessibilité au territoire de la Baie de Somme a permis un développement des clientèles situées dans un rayon de 2 heures en voiture.

- **Une identité, une image, une spécificité forte et un dénominateur commun : la nature**

S'il est une valeur commune partagée par tous les acteurs du territoire, c'est bien celle de la nature à laquelle la plupart sont attachés et dont ils sont fiers et passionnés.

- **Une volonté publique forte organisée à travers le SMACOPI et une «culture » de projet**

La prise de conscience et la maîtrise de la qualité des milieux naturels a maintenant été engagée depuis plus de vingt ans sur la côte picarde, par des réalisations qui ont permis de démontrer la compatibilité du développement touristique et de la préservation des milieux naturels.

- **Un potentiel de demande touristique important**

Dans un contexte de demande touristique très forte sur l'authentique, les valeurs, et la vraie nature, la côte picarde dispose d'atouts essentiels qu'elle peut offrir à ses clientèles « naturelles » du Nord Est de la France et des pays voisins.

Des handicaps à lever

- **Une forte concentration des capacités d'accueil en camping sur quelques communes**

Fait marquant de la Baie de Somme, le camping résidentiel, de par sa densité à certains endroits, vient nuire à la dimension et à l'ambiance naturelle de la Baie de Somme. Ce phénomène doit à présent être maîtrisé tout en recherchant des solutions de résorption et d'amélioration d'ensemble de l'existant.

- **Un déficit important en accueil hôtelier**

Avec moins de 4% des capacités d'accueil en nombre de lits, l'hôtellerie de la côte picarde demanderait à être largement développée. La capacité hôtelière actuelle reste insuffisante pour faire face à l'afflux de demande nouvelle en particulier la demande étrangère.

La nécessaire régulation des flux sur l'année et sur l'ensemble du territoire demandera à ce que soient créées des capacités d'accueil supplémentaires permettant de recevoir ces nouvelles clientèles toute l'année.

- **Une compréhension difficile des mesures de protection naturelle considérées comme un frein au développement**

Cette contradiction apparente ne pourra être levée que par des initiatives nouvelles de pédagogie et de démocratie locale.

- **Une vocation touristique encore mal relayée par des prestations inadaptées ou de qualité médiocre**

Malgré sa vocation touristique reconnue le territoire n'a pas encore terminée sa mutation vers un tourisme de qualité et adapté aux attentes nouvelles des clientèles.

- **Une solidarité et complémentarité littoral / arrière pays insuffisante**

Le décalage est encore fortement marqué entre un littoral largement bénéficiaire du tourisme et un arrière pays rural qui ne s'est pas suffisamment préparé pour en tirer profit. En particulier, au nord de la Baie, **l'hébergement rural** offrirait une alternative intéressante aux nécessités de mieux répartir les flux tout en accueillant de nouvelles clientèles.

Des éléments pour bâtir un plan d'action

1. Des phénomènes exceptionnels de fréquentation, ... à maîtriser

Même s'il est difficile de quantifier avec précision la **fréquentation annuelle** sur l'ensemble de la Baie de Somme, la hauteur des niveaux de fréquentation observée sur plusieurs sites durant l'enquête, (plus de 700.000 visiteurs sur l'année à la Pointe du Hourdel – Environ 500.000 visiteurs sur la Baie d'Authie) donne néanmoins la mesure des phénomènes observés et de leur **caractère exceptionnel**.

A titre de comparaison, d'autres Grands Sites tels que la Pointe du Raz compte environ 800.000 visiteurs, les caps Blanc Nez et Gris Nez comptent respectivement environ 900.000 et 700.000 visiteurs.

A ce niveau de fréquentation, les objectifs inscrits dans une opération Grand Site National apparaissent pleinement correspondre aux phénomènes vécus en Baie de Somme et aux questions que se posent aujourd'hui les acteurs locaux sur une **nécessaire maîtrise de la fréquentation**.

Ces questions sont d'autant plus pertinentes que ces phénomènes risquent encore de s'accroître pour plusieurs raisons essentielles :

- le milieu naturel et la nature en général s'inscrivent aujourd'hui dans une tendance lourde de la demande touristique en forte progression.
- Le **potentiel** de clientèles de la Baie de Somme est quantitativement très important: **c'est 10 millions d'habitants à moins de deux heures et près de 50 millions à moins de 4 heures.**

L'offre touristique d'ores et déjà mise en place sur la Baie de Somme, en particulier en activités et équipements de loisirs, connaît des rythmes de **progression** importants

Avec un potentiel de 117600 lits, la capacité d'hébergement en lits touristiques marchands a progressé de près de 15% en 10 ans, les fréquentations de certains équipements (Marquenterre, Jardins de Valloires, Aquaclub, Train touristique) ont plus que doublé en 10 ans.

Trois catégories de sites ou de problématiques différentes semblent ainsi se dégager de l'enquête :

- Des sites à forte vocation touristique de courts séjours et de loisirs, au Nord de la Baie, combinant à la fois des pratiques touristiques toute l'année et des fréquentations saisonnières très fortes : Quend Plage, Fort Mahon
- Des sites urbanisés, de convergence des flux touristiques et de loisirs, « vitrines » incontournables de la Baie : Saint Valery et Le Crotoy
- Des sites « chargés » de nature, en partie protégés, soumis à de fortes pressions durant toute l'année avec des « pics » d'alerte où la nature et l'esprit des lieux peuvent être menacés : Hâble d'Ault, Le Hourdel, Cap Hornu, La Maye, Baie d'Authie.

2. Une grande mixité des publics, ... à maintenir

Sans chercher à tout prix à segmenter ou opposer les clientèles, (les découvreurs, les fidèles, et les habitués) **des stratégies d'accueil et de « prise en charge » différenciées** pour chacun (en fonction des sites et des périodes de l'année) devront être recherchées.

Dans tous les cas, il est essentiel de chercher **à maintenir et développer la mixité actuelle des clientèles**, dont les comportements de consommation sont complémentaires, pour alimenter le potentiel d'offre touristique actuelle et mieux encore pour permettre son développement.





3. Un « sensibilité » des publics à la « nature », ...à entretenir

Il ressort très clairement de l'enquête une « sensibilité » forte de tous les publics (les découvreurs, les fidèles et les habitués) à la nature et à la qualité du milieu naturel que représente la Baie de Somme.

L'enjeu majeur soulevé ici est de maintenir et de cultiver cette sensibilité à la nature, en particulier sur les sites à la fois les plus « emblématiques » et les plus fragiles sans pour autant la rendre impraticable et inaccessible.

4. Des besoins de confort et de prise en charge, ... à satisfaire

En marge de la satisfaction exprimée lors de l'enquête, les visiteurs énoncent aussi des besoins et des attentes pour un meilleur accueil et un meilleur confort de visites.

- Un besoin d'accueil et d'information :
- Un besoin de services et de petits aménagements pratiques : Toilettes et points d'eau, bancs, aires de piques niques, poubelles, parkings, balisage, nettoyage, gardiennage.



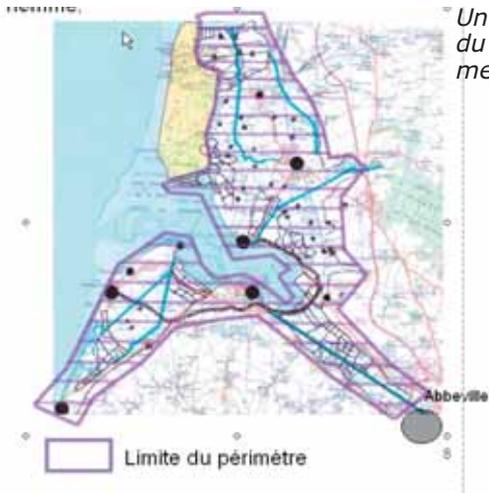


CHAPITRE III

Un Grand périmètre pertinent pour l'OGS

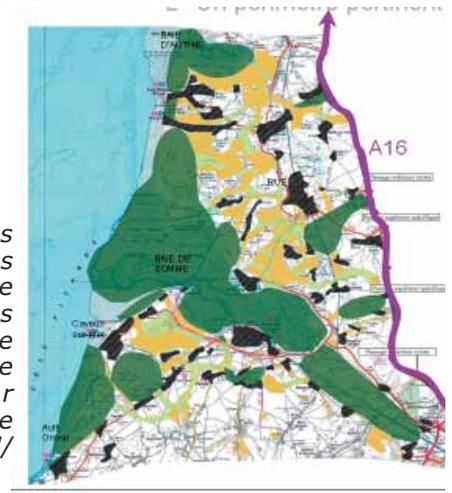
Un grand périmètre porteur et représentatif du concept « Grand Site BAIE DE SOMME NATURE PRESERVEE »

*Synthèse établie à partir du document original
réalisé par l'Atelier de l'Île
DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE « GRAND SITE BAIE DE
SOMME »
octobre 2003*

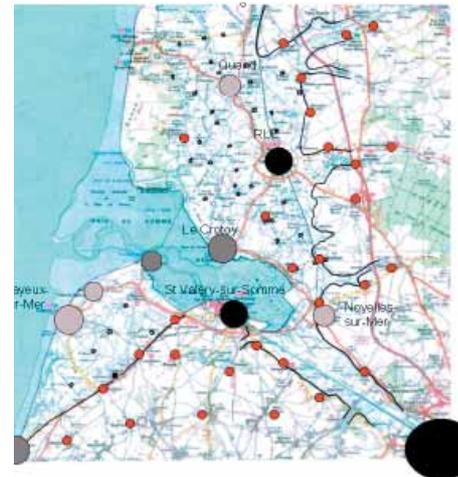


Un périmètre lié à l'histoire du territoire conquis sur la mer et le fleuve

La préservation des connexions entre les différentes entités naturelles est nécessaire au maintien des équilibres biologiques. Seule la prise en compte d'un périmètre large permet d'assurer une gestion cohérente de la complémentarité littoral/arrière-pays



Il existe à l'échelle du périmètre Grand Site une grande diversité de «sous-ensembles» paysagers, d'intérêt inégal, souvent mal connus, qui méritent d'être pris en compte dans la démarche OGS



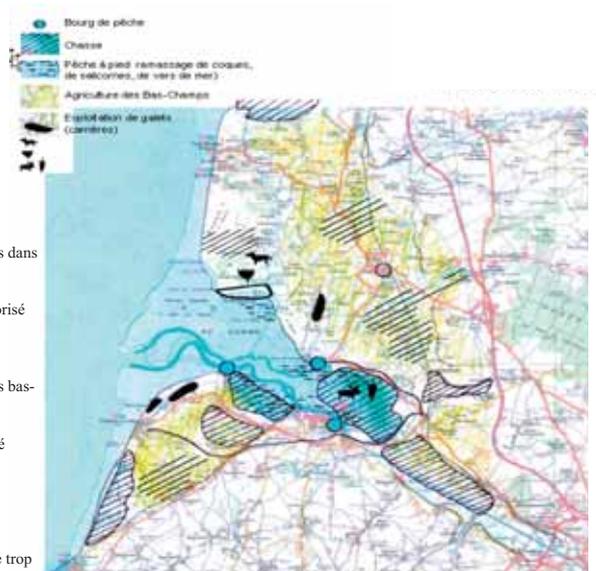
Héritage des traditions picardes souvent méconnu, le patrimoine bâti des villes et villages de la baie et de son territoire élargi est un potentiel touristique non négligeable.

Les paysages du pourtour de la Baie sont soumis à de nombreuses agressions paysagères. C'est donc un large périmètre qui est aujourd'hui concerné par des dégradations liées aux activités touristiques

Cartographie des principaux dysfonctionnements sur le plan paysager



- Dégradations visuelles dans le paysage
- Centre bourg non valorisé ou saturé
- Mitage urbain dans les bas-Champs
- Route à statut inadapté
- Parking à fort impact paysager
- Village rue à caractère trop routier
- Extension urbaine linéaire



Des traditions picardes fortement ancrées dans un territoire conquis au fil des siècles

Le diagnostic conduit à la définition d'un périmètre d'action pertinent pour l'OGS : un territoire "grande dimension"

L'Opération Grand Site ne se traduit pas par un cadre réglementaire de plus, mais, en fin d'étude par un projet de territoire et des objectifs déclinés sous forme de fiches-actions. La définition du territoire concerné par l'Opération Grand Site doit être cohérente en termes d'image et du point de vue opérationnel. **De nombreux arguments concourent à proposer une entité Baie de Somme « grande dimension ». Si ce périmètre ne correspond pas au strict périmètre des sites classés et inscrits, il trouve toute sa légitimité dans l'inscription territoriale des différentes valeurs que nous avons brossées au cours du diagnostic (voir chapitres précédents).**

Ce périmètre représente aussi un territoire pertinent pour développer une véritable stratégie de gestion des flux de fréquentation et de protection des paysages et des milieux naturels, tout en assurant les conditions de développement économique du territoire.

I- Un grand périmètre pertinent en termes d'image et d'identité ... mais déjà mis en péril

cette dimension « grand site » couvre un territoire tout à fait représentatif de l'identité paysagère et de la valeur patrimoniale BAIE DE SOMME :

- un périmètre lié à l'**histoire** du territoire : l'ancien estuaire de la Somme, les estuaires de la Maye et de l'Authie, un territoire d'eaux multiples et toujours présentes, conquis sur la mer et le fleuve (voir page 9),
- un périmètre lié au **fonctionnement écologique** : mise en réseau de divers réservoirs de biodiversité (voir page 17),
- un périmètre lié au **patrimoine architecturale et culturel picard** (voir page 21),
- un périmètre lié aux **paysages** de la Baie, paysages réels, paysages vécus, paysages ressentis : paysage maritime du pourtour de la Baie ou micro-paysages de près ou de loin toujours liés à l'eau (voir page 15).

Ce périmètre opérationnel se justifie aussi en ce que c'est bien l'ensemble de ce territoire qui est aujourd'hui en péril. Malgré une attractivité particulièrement forte du pourtour de la baie, le tourisme induit des retombées négatives sur l'ensemble du grand périmètre : stationnement, campings, HLL, mitage, etc. C'est donc bien un large périmètre qui est aujourd'hui la proie d'un processus sournois de banalisation des paysages. **Un vaste territoire qui risque de perdre son identité et dont les atteintes paysagères nuisent à l'image globale « Baie de Somme ».**

Synthèse des potentialités du territoire (réel, ressenti et consommé)

Une diversité de paysages et de milieux naturels préservés

Potentialités liées aux pôles urbains et aux villages

Des activités et usages traditionnels et modernes complémentaires

Des interactions très fortes entre milieux naturels et villages

Des potentialités pour la conciliation développement touristique et site « nature » préservé

Équipements touristiques existants

Un réseau de liaisons douces en cours de développement

Une identité "Nature préservée authentique" perçue au niveau national et européen, produit d'appel touristique

une authenticité culturelle picarde attachée à la Nature: la Nature, ressource qui fait vivre

Un fonctionnement écologique global et cohérent entre littoral et arrière-pays proche

Une volonté publique active : le SMACOPI et une "culture "de projet

L'ensemble du périmètre OGS Baie de Somme possède de nombreuses potentialités paysagères et touristiques, à différents niveaux mais complémentaires.



II- Un grand périmètre pertinent ... pour la mise en place d'une stratégie d'actions

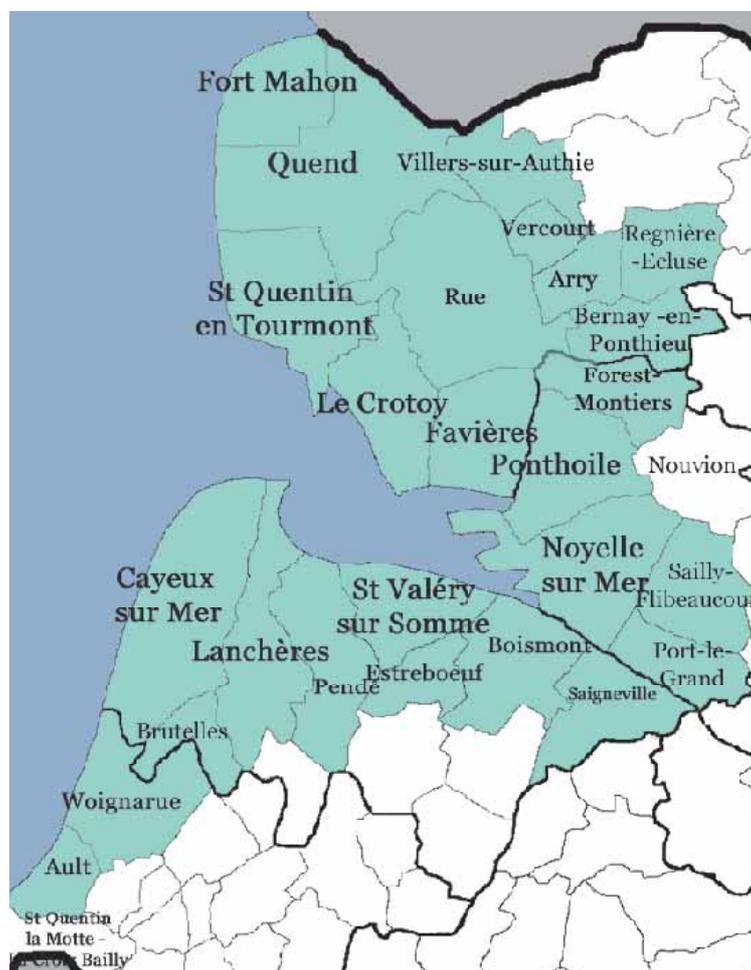
Un grand périmètre porteur et représentatif du concept « Grand Site BAIE DE SOMME NATURE PRESERVEE »

Cette dimension « grand site » couvre donc un territoire fragilisé tout à fait représentatif de l'identité paysagère et de la valeur patrimoniale BAIE DE SOMME. Ce périmètre est pertinent au regard de l'ambition d'un **Grand Site National**.

Il l'est aussi en termes de stratégie d'actions. **Cette échelle permet en effet de mettre en place une stratégie territoriale opérante** pour gérer les flux dès l'amont, mieux répartir la fréquentation touristique par une offre touristique diversifiée et des activités complémentaires, et enfin ramener de la qualité sur l'ensemble d'un territoire déjà dégradé. Enfin ce périmètre est pertinent en termes de grand territoire de projet par la mise en cohérence des projets en cours (communes, SMACOPI, Conseil Général, Conseil Régional, CL etc.).

Communes concernées par le grand périmètre OGS

Fort-Mahon, Quend, St Quentin en Tourmont, Le Crotoy, Favières, Ponthoile, Noyelles sur Mer, Port-le-Grand, Villers sur Authie, Rue, Vercourt, Arry, Regnière-Ecluse, Bernay-en-Ponthieu, Forest-Montiers, Saily-Flibeaucourt, Saigneville, Boismont, Estreboeuf, Pendé, St Valéry sur Somme, Cayeux sur Mer, Lanchères, Brutelles, Woignarue, Ault





CHAPITRE IV

Une stratégie d'actions à l'échelle du Grand Site

Développer le tourisme pour développer et faire vivre le territoire.

Maintenir et gérer la qualité du « capital nature/ paysages » pour développer le tourisme

*Synthèse établie à partir du document original
réalisé par l'Atelier de l'Île
DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE « GRAND SITE BAIE DE
SOMME »
octobre 2003*

I- Introduction : enjeux et perspectives de développement économique de la Baie de Somme

Maintenir et restaurer le capital nature

La nature, ressource commune à toutes les activités: agriculture, pêche, chasse, carrières et tourisme, s'avère aussi l'objet de la première demande touristique. **Au regard du ralentissement de certaines activités traditionnelles** et sans systématiquement chercher à compenser les unes par les autres, **l'activité touristique peut connaître des développements importants. Néanmoins ce potentiel ne se réalisera que par un maintien du caractère authentique et exceptionnel du milieu naturel.**

La nature : composante de l'identité culturelle du territoire à faire partager

Cette expression culturelle peut être l'un des moyens « sensibles » à utiliser pour faire partager aux habitants entre eux (mais aussi avec les touristes qui ne demandent que ça) le caractère exceptionnel du patrimoine naturel et culturel dont ils disposent. (ex : Festival de l'Oiseau)

Rapprocher la vie touristique et la vie locale

• Rééquilibrer Nord - Sud de la Baie et intérieur – littoral

Le développement touristique à venir devra prendre en compte la nécessité d'un meilleur équilibre entre le Nord de la Baie et :

- son arrière pays rural (hébergement rural pouvant être développé)
- du sud de la Baie (de Cayeux et d'Ault en particulier) dont la vocation de tourisme demande à être renouvelée.
- Mixer la vie résidente et tourisme

Le potentiel touristique ne pourra être exploité pleinement que si des **habitants permanents en vivent et vivent sur place**. Cet objectif de **mixage entre vie résidente et touristique** devra être rapproché de l'objectif de rééquilibrage sur le territoire.

• Organiser et développer les débouchés des activités locales vers le tourisme

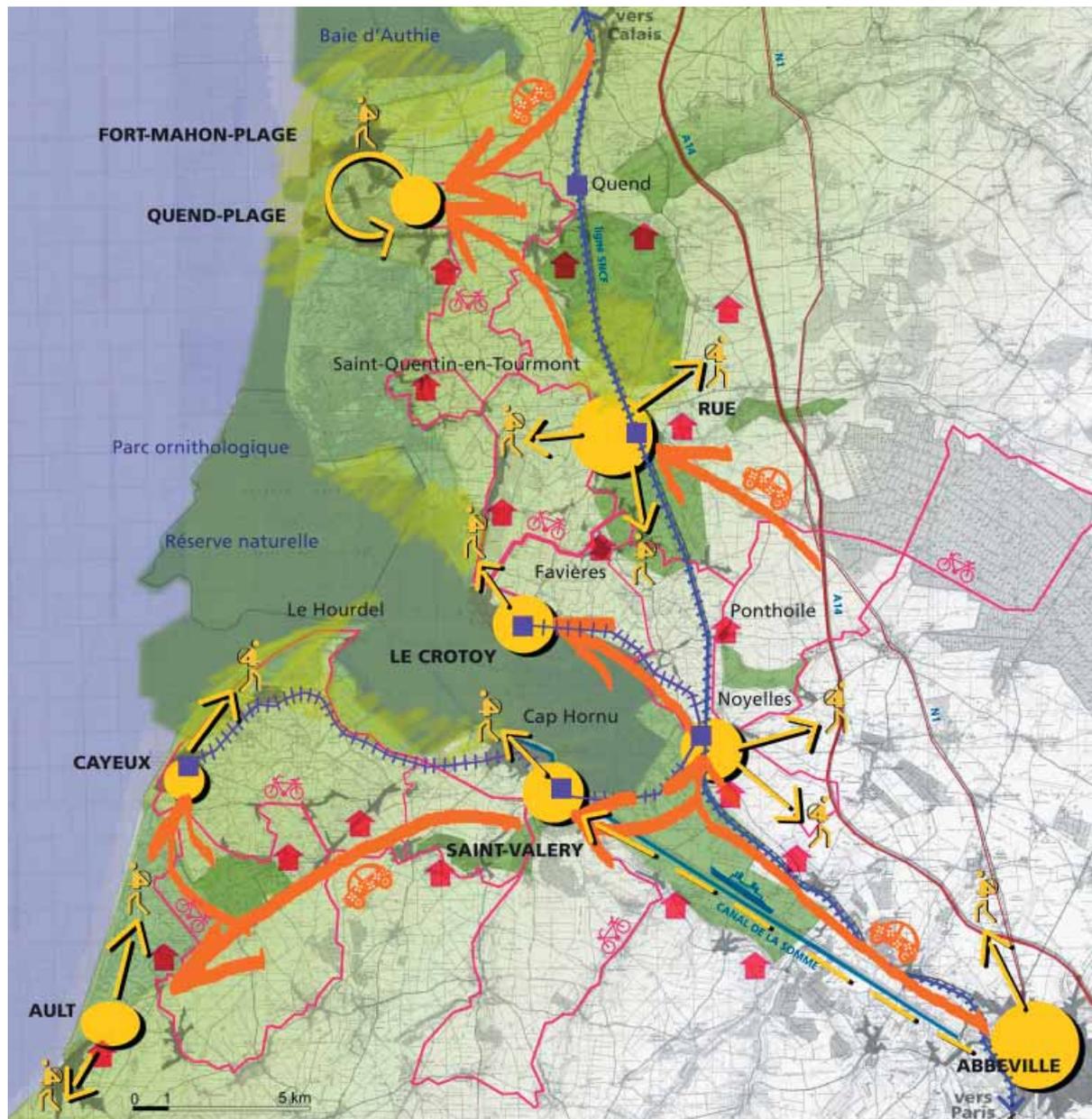
(vente directe, hébergement rural et accueil à la ferme, coques, moules, Estran, visites de carrières, etc.)

Faciliter l'adhésion et le partenariat des acteurs publics et privés

- **Structurer et fédérer les acteurs économiques du tourisme publics et privés** pour répondre à la logique de la demande et conforter le réseau de la production touristique privée et publique.
- **Former, informer et organiser le débat sur les objectifs de développement poursuivis.** Il est nécessaire de faire comprendre et partager les choix à travers une stratégie d'explication et de portage par les communes, les acteurs économiques et les habitants.
- **Clarifier les rôles et rapprocher les acteurs publics.** L'opération Grand Site à travers ses différentes échelles de périmètres devra chercher à rapprocher et à intégrer les différentes stratégies de développement des territoires limitrophes.

Elle devrait ainsi permettre de passer de l'aménagement d'un site au développement durable du territoire par un juste équilibre entre des activités traditionnelles à maintenir et des activités touristiques à développer de façon maîtrisée.

Les actions à entreprendre dans le cadre de l'OGS



*restaurer
les milieux
naturels*



*promouvoir les
circulations douces
(piétons, vélos,
chevaux, voie fluviale)*



*encourager l'offre
touristique de qualité
dans l'arrière-pays
(hôtels, gîtes, campings)*



pistes cyclables



*orienter les voitures
vers les aires d'accueil*



*chemin de fer
de la Baie de
Somme*



*nouvelles aires d'accueil
(parking, service, point
info, location vélos...)*



gare

II- Une stratégie d'action déclinée en 3 axes opérationnels

Cette vision prospective à pour objectif une valorisation paysagère et économique sur l'ensemble du Grand Site (par la gestion des flux et répartition des équipements) « on ne gère pas la Nature pour elle-même , on la gère aussi pour les habitants et les visiteurs »

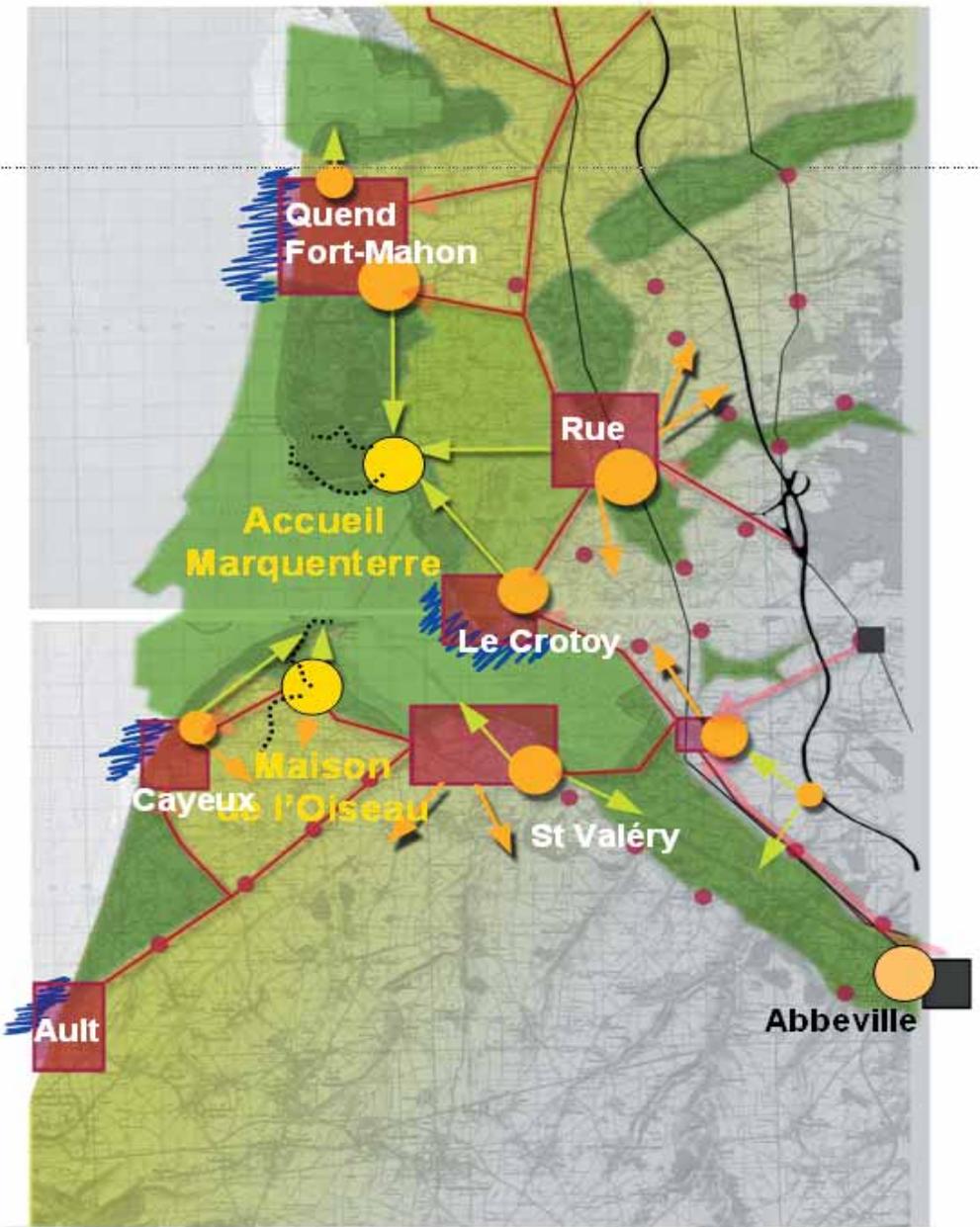
Elle se traduit par une stratégie d'action à l'échelle du Grand Site déclinée selon 3 grands axes opérationnels :

1. Gérer les milieux et les paysages naturels:

- **Gestion du trait de côte et l'ensablement de la baie:**
 - accompagner l'évolution du trait de côte par des stratégies adaptées
 - privilégier les stratégies de défense "douces" et réversibles

- **Préserver et valoriser les grandes entités naturelles**
 - maintenir ou restaurer la qualité écologique et paysagère
 - définir un code d'utilisation respectueuse de la Baie (chasse, activités balnéaire, balades équestres) pour limiter les principales sources de piétinement de dérangement
 - accroître la protection de certains espaces sensibles : acquisition, réglementation, conventions...
 - respecter les principes d'exploitation raisonnée et durable
 - développer une pédagogie de l'environnement (acteurs/ population/ touristes)

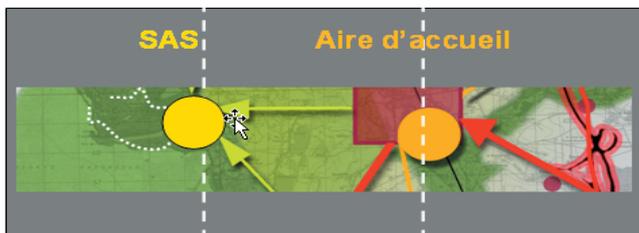
- **Préserver et renforcer les bio-corridors**
 - préserver les liaisons fonctionnelles entre les grandes entités naturelles et restaurer les corridors les plus dégradés
 - éviter l'urbanisation diffuse et/ou linéaire
 - intégrer l'existence et l'importance des corridors dans les documents d'urbanisme
 - inciter à un développement urbain et touristique respectueux de l'environnement et des paysages.



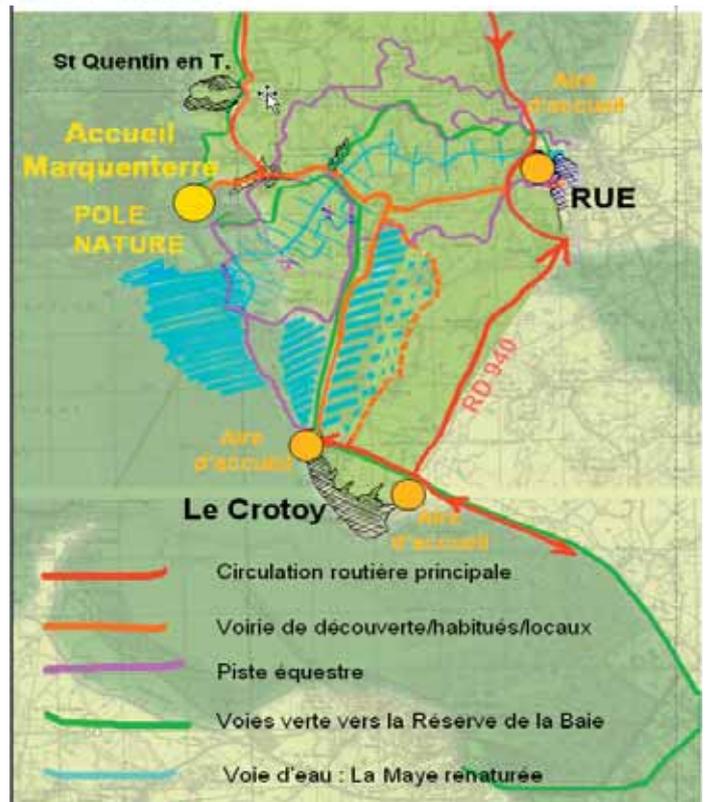
aires d'accueil:
points de rupture
de charge



deux pôles naturels



de l'aire d'accueil aux sites naturels majeurs



2. Gérer les flux touristiques et les pratiques du territoire

OBJECTIFS:

- capter en amont le flux des découvreurs (34%) pour les inciter à découvrir le site autrement qu'en voiture
- établir une gestion des flux différenciés selon les clientèles
- établir une gestion différenciée de la circulation automobile dans les périodes d'affluence

MOYENS :

. Organiser une hiérarchisation des circulations qui s'appuie sur:

- Des axes majeurs et des points de rupture de charge vers les liaisons douces
- Un maillage secondaire pour une découverte lente des paysages du GS
- Des secteurs totalement pris en charge (navettes) en période de haute fréquentation.

. Mettre en place des pratiques du territoire adaptées aux milieux et définir des règles par type de milieu en distinguant:

• des sanctuaires fermés au public

le banc de l'Ilette, l'Anse Bidard, les bancs aux phoques, les Marais d'Arry et le cœur des marais arrière-littoraux

• des terrains privés / chassés (mollières sur DPM, marais arrière-littoraux...)

• des espaces avec ouverture au public contrôlée

- Parc Ornithologique du Marquenterre
- Circuit de la Baie de Somme et Circuit en Baie d'Authie
- Basse Vallée de la Somme (en partie)
- Dunes entre Cayeux et Le Hourdel
- Hâble d'Ault
- Dunes de Routhiauville et de Royon (sentiers)

• des espaces en accès libre

- Sentiers littoral, chemins et routes
- villages des bas-champs

. Contrôler les flux :

. hiérarchiser des accès principaux et des axes majeurs

prendre en charge les visiteurs dès la sortie d'autoroute (axe Nord/Sud)
re-dynamiser la Nationale N°1

. installer des points de rupture de charge dans les villes et les bourgs majeurs sous la forme d'aires d'accueil qui offrent :

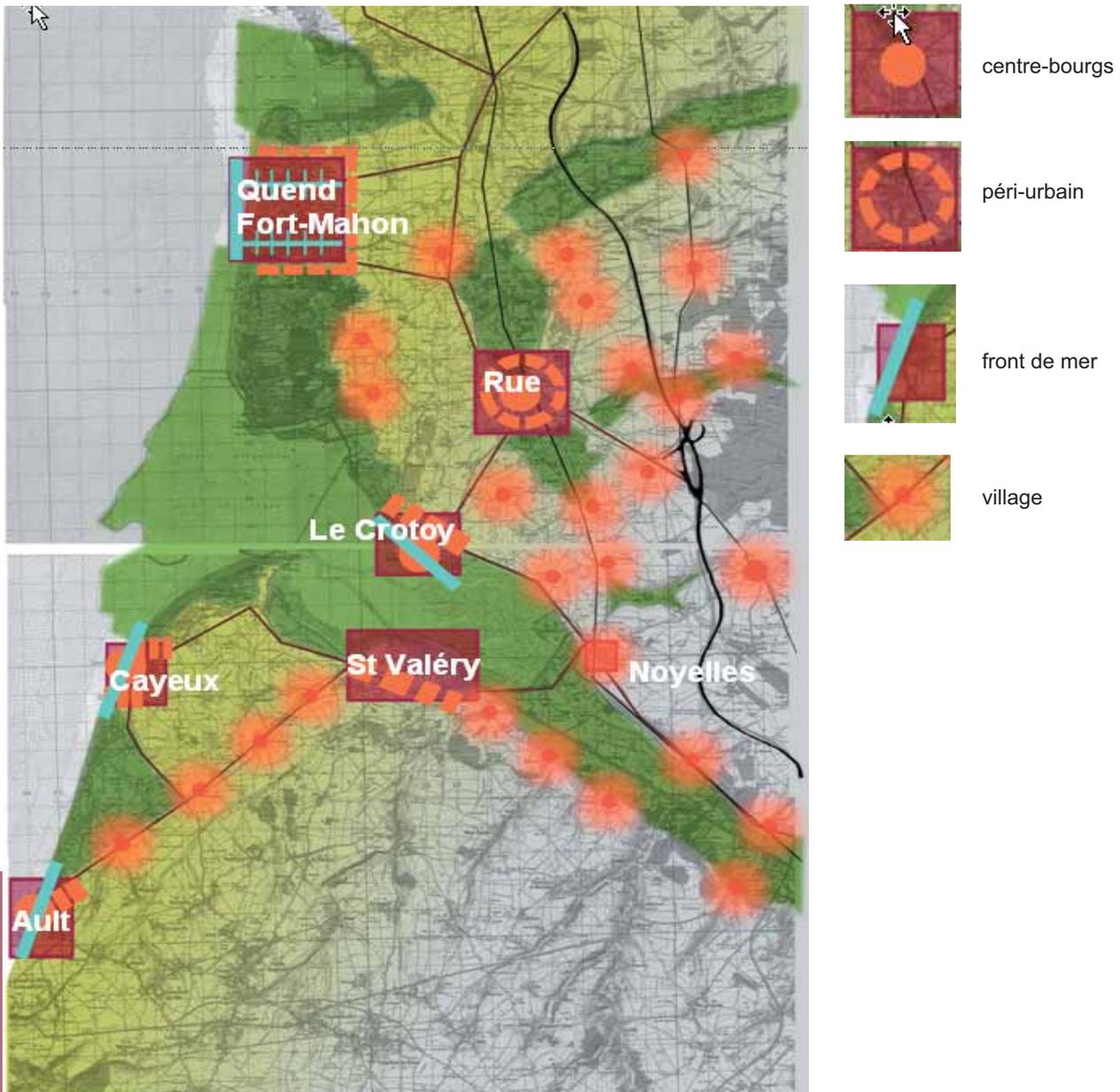
- des points de mise en réseau de l'ensemble du Grand Site (réservations, bornes interactives...)
- des points de départ de modes de transports à vitesse lente adaptés aux paysages de la Baie de Somme: navette, petit train, vedette fluviales, barques à fond plat (La Maye), départ de circuits de découverte (à pied, vélo, cheval), location vélo, etc...
- des parking de qualité, gardés ... et des points Information-Services, (toilettes, points d'eau, gardiennage, tables de picnic...)

3. Gérer les paysages urbains et péri-urbains

Les villes emblématiques, stations balnéaires, bourgs ou villages stratégiques doivent devenir la base d'un maillage de tout le territoire par des pôles d'accueil de qualité urbaine et paysagère.

Plusieurs axes d'intervention sont à prendre en compte :

- aménager et valoriser les centres bourgs et requalifier les entrées de villes
- charte de qualité pour un réseau de « villages arrière-littoraux » (charte d'engagement réciproque qui conditionne les aides au respect de chartes de qualité)
- aider les communes à mettre à profit la transformation des POS en PLU pour intégrer ces nouvelles orientations



Stations balnéaires - Fronts de mer

Proposer des lieux de contacts de qualité avec la mer et favoriser des activités balnéaires complémentaires en fonction de l'identité de chacun des sites:

Quend/Fort-Mahon: mise en place d'un projet de pôle balnéaire exemplaire (organisation des parkings, gestion des derniers espaces dunaires qui restent en front de mer, promenades en front de mer, dents creuses,....

Programme de requalification des « centre-bourgs »

- dans le maillage du territoire proposé, les centres bourgs devront assurer une fonction d'accueil répartie sur le territoire qui devra être au niveau de la qualité des paysages naturels, et offrir des cadres urbains attractifs aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs.
- Ault, Cayeux, le Crotoy et Rue disposent d'un capital à valoriser par une politique d'aménagement urbain et de programmes d'architecture de qualité..



les paysages de périphérie des grandes agglomérations ...

Requalification des entrées de villes

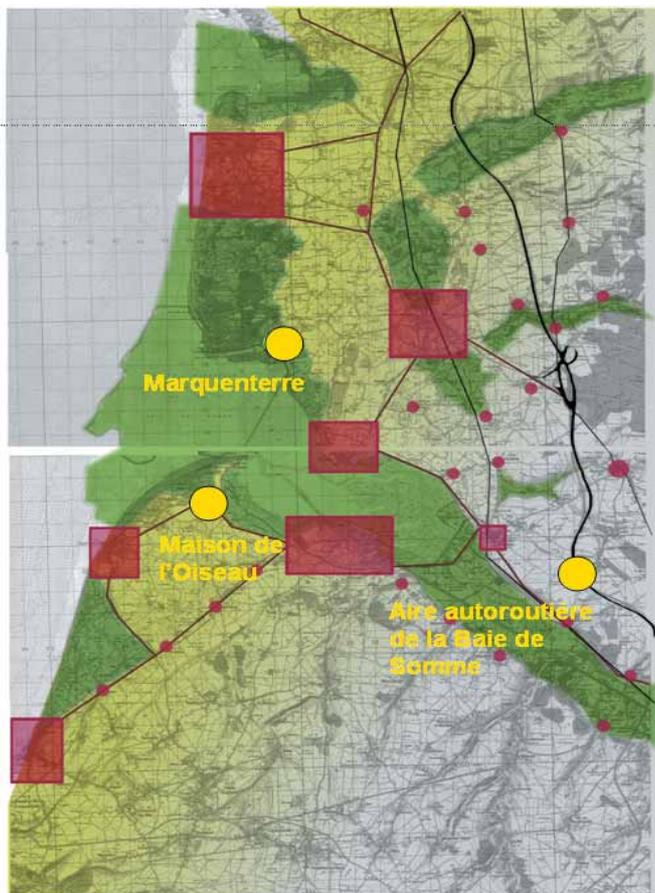
La qualité de l'entrée de ville, est le premier signe d'accueil et de bienvenue pour le visiteur. Une démarche globale doit être mise en place sur le périmètre.

- Rue, commune stratégique à fort potentiel, une urgence absolue (RD938)
- Quend/Fort-Mahon/Monchaux : définir une « limite urbaine » dans sa forme et sa qualité, un projet d'urbanisme balnéaire à réussir...
- Le Crotoy : une limite urbaine nord à constituer, en articulation avec les marais, le nouveau pôle nautique et l'intégration paysagère des carrières.

Valorisation du patrimoine architectural des villages :

Mise en place d'un dispositif d'ensemble sur le périmètre OGS :

- politique d'urbanisme et règles de construction qui préservent la relation du bâti avec le site et les paysages
- arrêter le développement des résidences secondaires et favoriser les résidences principales et les lits touristiques
- limiter les campings dans des sites spécifiques
- arrêter le mitage et développement linéaire le long des petites routes de desserte des villages
- préservation des espaces de grand intérêt écologique et des corridors
- Mise en conformité des documents d'urbanisme



Renforcer les équipements structurants existants :

- l'aire autoroutière de la Baie de Somme
- le Parc Ornithologique (porte de la réserve naturelle de la Baie de Somme)
- la Maison de l'Oiseau



4. Equiper le territoire avec raison

Renforcer les équipements structurants existants :

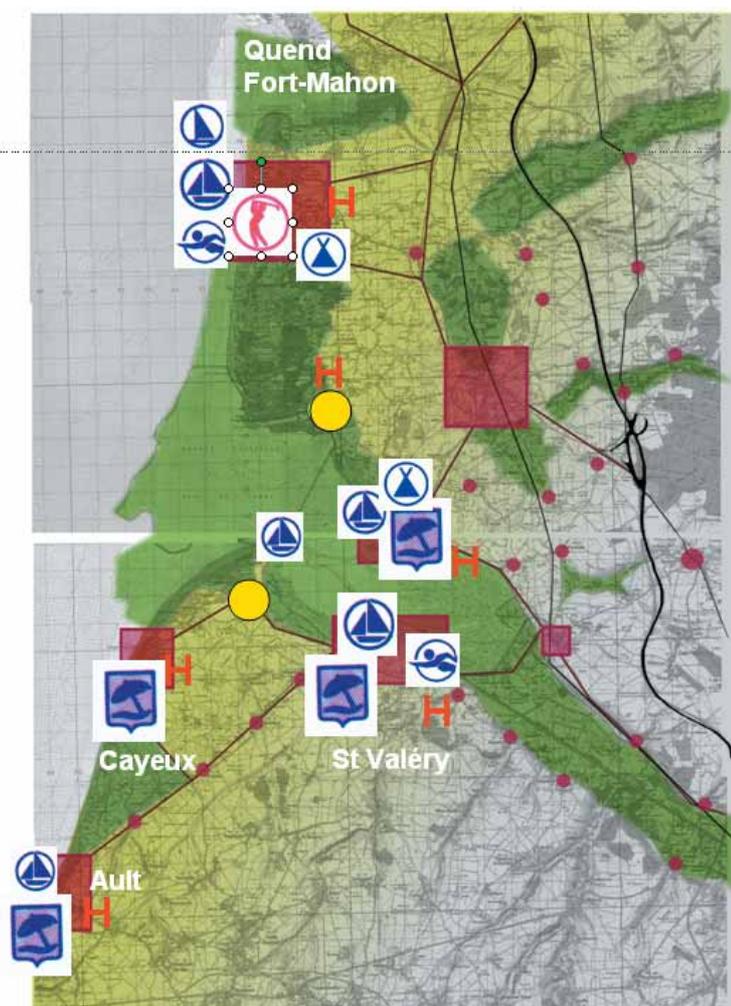
- le Parc Ornithologique (porte de la réserve naturelle de la Baie de Somme)
- la Maison de l'Oiseau
- l'aire autoroutière de la Baie de Somme

Conforter les équipements existants sur le littoral: activités balnéaires et découverte nature:

- Requalifier et limiter les grands campings au niveau des franges urbaines
- Privilégier le locatif par rapport au résidentiel secondaire
- Diversifier le type d'offre en matière de « lits touristiques » et de restauration et l'adapter aux paysages et à la typologie des visiteurs
- Créer des équipements touristiques arrière-littoraux à l'échelle des villages et du maillage routier secondaire : ferme-auberge, gîtes ruraux, camping à la ferme, un projet de golf à Estreboeuf ...

Renouveler l'image et renforcer l'attractivité des bourgs en situation stratégique (Rue)

- Mettre en place une politique d'urbanisation et de logements de logements équilibrée (Résidences Principales /Résidences Secondaires/Lits touristiques)





Conclusion

Et après ?

Ce document de synthèse met en lumière, compte tenu des dimensions et de la diversité du territoire concerné, la complexité du travail à accomplir afin de mettre en oeuvre cette stratégie ambitieuse.

A la suite de la phase de diagnostic, un programme d'actions complet et exhaustif a été réalisé (mai 2004) : il permet de mettre en oeuvre un véritable projet de territoire sur le long-terme et cohérent à l'échelle du Grand Site. Forts de cette vision globale, et afin de pouvoir passer rapidement en phase opérationnelle, les actions ont été phasées dans le temps en fonction des priorités et un programme d'actions prioritaires s'est dégagé. Il rassemble un certain nombre d'actions ponctuelles qui répondent à des priorités propres aux différents secteurs, ainsi que des actions transversales à mener de manière concertée à l'échelle du grand périmètre.

La mise en oeuvre de la stratégie est déclinée dans le volume II qui présente le programme d'actions prioritaires à mener dans les cinq prochaines années.